



Regards  
sur l'architecture  
et l'aménagement  
en Franche-Comté  
2015



« Par mon travail, je contribue à façonner la réalité, à donner à l'espace construit une atmosphère où nos sensations puissent s'enflammer. » *Peter Zumthor*

---

Les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Territoire-de-Belfort, ont initié « Regards sur l'architecture et l'aménagement en Franche-Comté » qui s'inscrit dans la logique des Palmarès Départementaux de l'Architecture et de l'Aménagement créés par les CAUE de Franche-Comté depuis une vingtaine d'années.

Cette action a pour but de valoriser le savoir-faire et les compétences des concepteurs et des entreprises ainsi que la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Elle met en lumière les démarches exemplaires des collectivités territoriales ou des maîtres d'ouvrage privés en faveur de la création et de l'innovation. Elle permet également de capitaliser et de partager connaissances et expériences, de nourrir le débat sur l'architecture, l'urbanisme et les perspectives d'avenir.

Cette nouvelle édition, organisée dans un esprit fédérateur, présente toutes les opérations adressées aux CAUE et au STAP du Territoire-de-Belfort.

Pour la première fois, le Prix du Public a offert à tout citoyen la possibilité de donner son avis sur la création architecturale, l'urbanisme et l'aménagement en Franche-Comté, par le biais d'un vote en ligne à partir de photographies significatives des réalisations, de plans, de notes explicatives et de vidéos. Ce Prix du public souhaite sensibiliser tous les publics à l'architecture, et donner à apprécier la qualité et la diversité de ce qui s'est construit ou aménagé en Franche-Comté ces cinq dernières années.

**Jean-Luc HESTERS**

*Architecte conseil de l'Etat*

*Président du Jury*

# Habitat

## Maison individuelle

### ► Retenus :

Logement individuel et commerces en partie basse, Boulton (70) ..... 06-07

Extension de maison individuelle, Besançon (25) ..... 08-09

Habitat léger de loisirs, gîte de la Grenouillère, Plainoiseau (39) ..... 10-11

► Non retenus : ..... 12-13

Maison individuelle THPE, Dampierre-sur-Linotte (70) / Maison individuelle, Granges-le-Bourg (70)

Réhabilitation maison individuelle, Besançon (25) / Maison individuelle, Besançon (25)

Maison ossature bois, Macornay (39) / Maison de plain-pied, Sapois (39)

## Habitat groupé ou collectif

### ► Retenus

Résidence Gaïa, 35 logements, Les Hauts-de-Chazal, Besançon (25) ..... 14-15

Réhabilitation thermique d'un immeuble de 87 logements, Besançon (25) ..... 16-17

Réhabilitation d'un bâtiment du XVIIIe siècle, Besançon (25) ..... 18-19

► Non retenus : ..... 20-22

48 logements « La Table du Roy », Morteau (25) / 29 logements « Le Mirabeau », Pontarlier (25)

Réhabilitation de 3 Tours, Besançon (25) / 23 logements passifs « L'Orée du parc », Besançon (25)

47 logements « Les lumières du jour », Besançon (25) / Cité Universitaire « Canot », Besançon (25)

24 logements collectifs et parc urbain « Ilot de la Grande Rèche », Morez (39)

# Construction Publique

## Scolaire et petite enfance

### ► Retenus :

Construction d'un pôle éducatif, Vy-les-Lure (70) ..... 24-25

Restructuration et extension du groupe scolaire, préau et périscolaire, Pesmes (70) ..... 26-27

Restructuration et extension du Collège Diderot, Besançon (25) ..... 28-29

Construction du Collège Lou Blazer, Montbéliard (25) ..... 30-31

Restructuration du bâtiment demi-pension Lycée Pergaud, Besançon (25) ..... 32-33

Extension de la maison de l'enfance BBC, Saint-Amour (39) ..... 34-35

Création d'une crèche, Lons-le-Saunier (39) ..... 36-37

► Non retenus : ..... 38-40

Ecole élémentaire, Saint-Barthélémy (70) / Pôle multi-accueil Petite enfance, Amance (70)

Pôle éducatif Accueil périscolaire, La Côte (70) / Réhabilitation d'un atelier d'horlogerie en Périscolaire,

Flangebouche (25) / Construction d'une école et d'un périscolaire, Ouhans (25) / Aménagement d'un local

associatif et périscolaire, Roche-les-Blamont (25) / Réhabilitation d'un bâtiment Petite enfance,

Baumes-les-Dames (25) / Groupe scolaire, Romange (39) Ecole de musique, Luxeuil-les-Bains (70)

## Vocation culturelle, touristique et loisirs

### ► Retenus :

Centre Régional d'Art Contemporain « Le 19 », Montbéliard (25) ..... 42-43

Complexe Touristique « Le Gounefay », Pontarlier (25) ..... 44-45

Salles des fêtes, restaurant scolaire et vestiaires sportifs, La Cluse-et-Mijoux (25) ..... 46-47

Salle polyvalente, Val d'Épy (39) ..... 48-49

La Caborde, aire viti-culturelle, Orbagna (39) ..... 50-51

Salle de spectacle des Forges, Fraisans (39) ..... 52-53

► Non retenus : ..... 54-55

Espace festif, Arc-les-Gray (70) / Espace sportif, L'Isle-sur-le-Doubs (25) / Centre culturel

communautaire des Cordeliers, Lons-le-Saunier (39) / Gîte Restaurant, Plaisia (39)

Salle culturelle, Saint-Laurent-en-Grandvaux (39) / Salles polyvalente et d'activités, Vadans (39)

# Lieu de travail ou de services

### ► Retenus :

Bâtiment commercial de vente et maintenance de matériel informatique, Vesoul (70) ..... 58-59

Centre de secours principal de Besançon Est, Besançon (25) ..... 60-61

Transformation d'une péniche Freycinet en bureaux, Besançon (25) ..... 62-63

Manufacture de lunetterie, Morbier (39) ..... 64-65

► Non retenus : ..... 66-67

Maison de santé, Pesmes (70) / Plateau analyses médicales, Besançon (25)

Maison des familles, Besançon (25) / Réaménagement de la mairie, de la place et d'un logement,

Château-des-Prés (39) / Aménagement de la mairie-école, Saint-Lothain (39)

Extension et réhabilitation bâtiment industriel et commercial, Arbois (39)

# Aménagement urbain ou rural

### ► Retenus :

Aménagement des espaces publics du centre ancien, Marnay (70) ..... 70-71

Aménagement d'une placette belvédère, Saint-Rémy (70) ..... 72-73

Aménagement des espaces publics du quartier des Ecoles, Saint-Sauveur (70) ..... 74-75

Pôle d'échanges multimodal de la gare Viotte et ses alentours, Besançon (25) ..... 76-77

Aménagements liés à la création des infrastructures du tramway, Besançon (25) ..... 78-79

Parking et esplanade Griffon, Besançon (25) ..... 80-81

Réhabilitation des espaces publics, rue de la Madeleine, Besançon (25) ..... 82-83

► Non retenus : ..... 84-85

Aménagement du Faubourg de France, Belfort (90) / Aménagement du centre bourg, Saint-Rémy

(70) / Restructuration du centre village, Devecey (25) / Axe structurant de la Cray, Voujeaucourt (25)

Espaces extérieurs de la Cité des Arts, Besançon (25)

# Habitat





## Logement individuel et commerces en partie basse Boult (70)

Le programme regroupe deux fonctions : la première à vocation commerciale (4 cellules) et la seconde destinée à une habitation unifamiliale.

Le terrain, en bordure de la zone urbanisée du village, est voisin de l'école, de l'église et d'un lotissement récemment bâti. Il est par ailleurs situé dans le périmètre de protection des monuments historiques de l'église.

La parcelle triangulaire est bordée par 2 voies : le Chemin des Thioulots (voie basse, accès à l'école et à l'église) et la nouvelle voie créée pour desservir le lotissement (voie haute).

La topographie est marquée par un dénivelé de 3.5 m entre les rues. Les caractéristiques du site nous ont amenés à retenir une organisation spatiale calée sur les voies, avec 3 volumes :

- le premier est un parallélépipède en béton calé dans la pente du terrain, il abrite les cellules commerciales implantées au niveau de la voie basse.
- le deuxième volume destiné à l'habitation est posé en porte-à-faux sur l'entrée des commerces avec un accès par la voie haute.
- le troisième volume, également posé sur le volume commercial, couvre les annexes de la maison. Les fonctions ainsi implantées sont indépendantes les unes des autres et disposent de rez-de-chaussée accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le volume bas est un socle massif en béton brut, qui pose le projet contre la voie haute. Les vitrines sont intégrées dans une bande qui vient se retourner au droit du parking.

Le volume destiné à la maison est marqué par une toiture mono-pente qui reprend l'inclinaison de la pente du terrain.

Cette toiture imaginée comme un ruban métallique fait le lien entre les niveaux en se prolongeant jusqu'aux commerces.

Les façades de la maison sont traitées avec du béton brun-gris et un enduit beige. La pièce de vie est soulignée par un traitement de l'angle qui fait écho aux vitrines. Ce volume est complété par un couvert à voiture qui abrite une place de stationnement, l'entrée du logement et un rangement de jardin.

Le rez-de-chaussée accueille un espace de vie, une cuisine et une grande chambre ainsi que des sanitaires et une salle d'eau. L'étage est occupé par 2 chambres et une salle de bains avec WC.

Ce bâtiment, par son implantation, sa double fonction et le parti architectural retenu, crée une articulation entre le lotissement, l'école et les maisons voisines.

Maîtrise d'ouvrage :

**JH INVEST (70)**

Maîtrise d'oeuvre :

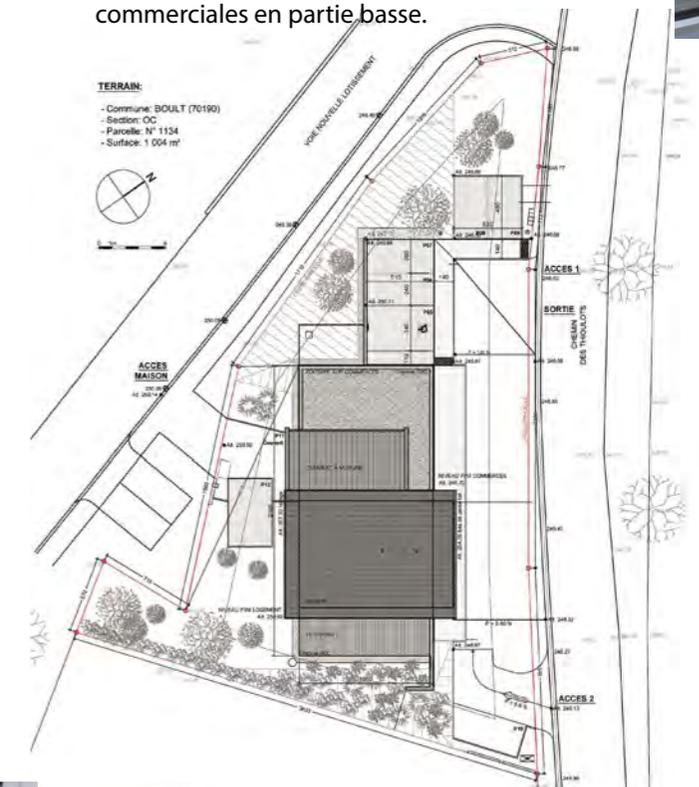
**Atelier d'Architecture Verticelli,**

Réception : **2014**

Superficie : **374 m<sup>2</sup>**

Programme :

Habitation unifamiliale sur 4 cellules commerciales en partie basse.



Maison individuelle





## Extension de maison individuelle Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**Privée**

Maîtrise d'oeuvre :

**Atelier Haton**, architecte

Réception : **2013**

Superficie : **Extension 46 m<sup>2</sup>**

Programme :

Habillage de l'enveloppe, création d'une nouvelle entrée, d'une chambre indépendante et d'un atelier à l'étage.



Le site est un parc, espace boisé classé, d'un quartier proche du centre de Besançon. Il comporte 2 maisons ayant fait l'objet d'une réhabilitation en 2000/2001 (parue dans « Séquences Bois »).

Celle qui nous concerne, construite entre 1815 et 1830, est un « pavillon de plaisance » à structure et revêtement en bois, agrandie d'abord d'un volume cubique simple, à toiture terrasse accessible, pour abriter un séjour, décalé de quelques marches afin de s'adapter au terrain.

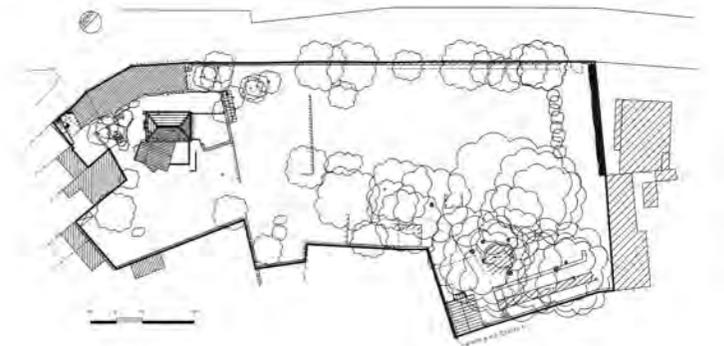
Cette nouvelle extension risquait de briser la prééminence de la maison d'origine, aussi le projet tend à la mettre au second plan. Elle vient envelopper le premier volume à la façon d'une coque. Sur deux niveaux, elle sert de nouvelle entrée à la maison, et offre une chambre indépendante au rez-de-chaussée, et un atelier à l'étage pour la cliente qui s'adonne à la peinture.

Celui-ci s'ouvre largement et valorise la terrasse du toit de la première extension.

Comme la première extension, la construction est en ossature bois. Elle est couverte en zinc et désolidarisée de la maison ancienne par un retrait en toiture et en plan.

Le revêtement extérieur est identique à celui des autres volumes, des bardeaux ou « tavaillons » d'épicéa (de chêne sur les façades d'origine) qui habillent les façades avec fluidité.

À l'intérieur, on s'est appliqué à maintenir et mettre en valeur cette « peau », d'une matière rare.



Maison individuelle





**coup de coeur  
du Jury**

## Habitat léger de loisirs, gîte de la Grenouillère Plainoiseau (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Patrick et Anne-Marie Anstett**  
Maîtrise d'oeuvre :  
**Atelier ZOU**  
Réception : **2011**  
Superficie : **27 m<sup>2</sup>**



Programme :  
Habitat légère de loisirs, démontable,  
de petites dimensions, avec pièce de jour, cuisine,  
salle de bains.



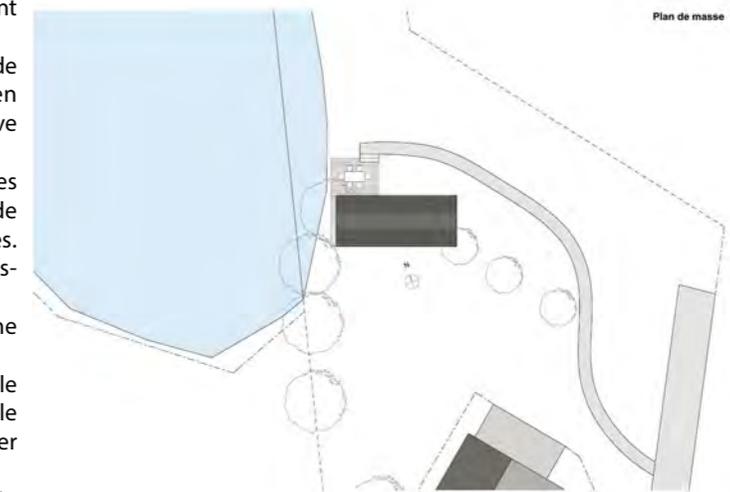
A 10 km au Nord de Lons-le-Saunier, La Fontaine aux Loups est un hameau perdu au milieu des champs, à proximité de la D1083. La maison de Patrick et Anne-Marie est la dernière d'un lotissement des années 80. Leur jardin s'ouvre sur le paysage de pâtures vallonnées typique du Revermont. Au fond de leur parcelle, l'accès à une mare à grenouilles se partage entre eux et quatre voisins. Après une trentaine d'années passées dans leur maison, ils ont besoin de changement : un coin pour s'isoler un peu, bouquiner en toute quiétude ou se perdre un peu dans le calme du paysage ; un petit appartement en plus quand les filles reviennent pour les vacances ou pour Noël ; une grande terrasse avec cuisine pour inviter leurs amis. L'idée naît d'une cabane au fond du jardin, au bord de la mare à grenouilles. Ils souhaitent y aller toute l'année, et presque pouvoir y vivre en autonomie avec un lit, une cuisine, une salle de bain, des toilettes.

Le thème de la cabane nous amène à réfléchir à une architecture légère, qui pourra se démonter sans laisser de traces. Compte tenu des contraintes d'accès, la structure en ossature bois entièrement préfabriquée en atelier et déposée sur le site est choisie. Le transport nous impose ses dimensions : 3,5 m de large, 12 m de long, 3 m de haut. La mini-maison proposée est donc tout en longueur, avec une toiture à faible pente en anthra-zinc qui s'élève vers la mare et la terrasse posée sur pilotis au-dessus de l'eau.

Les façades sont bardées de mélèze naturel. Coté Nord, de larges baies vitrées nous plongent dans le paysage tandis que la façade Sud, tournée vers la maison, est percée de plus petites fenêtres. Des volets coulissants similaires au bardage permettent d'obstruer les ouvertures en se fondant dans la façade.

A l'intérieur, ce volume tout en longueur permet de dégager une pièce de vie de 22 m<sup>2</sup> qui concentre l'ensemble des fonctions : la cuisine coté terrasse, puis le coin bureau, le canapé convertible et au fond la salle de bain. Un poêle est installé au milieu pour le chauffage. Afin de ne pas saturer cet espace restreint, le mobilier a été dessiné pour que tout soit intégré.

L'intérieur est entièrement traité en panneaux de 3-plis de sapin (sols, murs, plafonds, rangements), ce qui apporte beaucoup de chaleur tout en donnant une impression d'espace, accentuée par les ouvertures sur le paysage.



Maison individuelle



**Maison THPE**

Dampierre sur Linotte (70)

Maîtrise d'ouvrage :

**M. et Mme GALLINET**

Maîtrise d'oeuvre :

**SCOP d'architecture Ad'hoc**Réception : **2011**Superficie : **134 m<sup>2</sup>**

Implantée sur un terrain arboré, la maison est conçue avec des espaces intérieurs et extérieurs offrant des prolongations physiques et visuelles.

Les matériaux utilisés sont le bois pour les façades, l'enduit sur l'ITE et le bac acier en couverture.

Le projet va au-delà de la réglementation thermique applicable (RT 2005 - chantier réceptionné fin 2011).

La volumétrie est compacte, la superficie modeste, le chauffage assuré par un poêle à bois et des panneaux solaires pour l'ECS.

Des matériaux sains sont mis en œuvre.

**Maison individuelle**

Granges-le-Bourg (70)

Maîtrise d'ouvrage :

**Privée**

Maîtrise d'oeuvre :

**Bergeret et Associés**Réception : **2010**Superficie : **141 m<sup>2</sup>**

Le fort dénivelé orienté sud du terrain offre un bel ensoleillement à la maison sur deux niveaux qui s'y insère. La topographie et les perspectives dégagées ont dicté son implantation en haut du terrain afin de bénéficier d'une vue panoramique sur le paysage composé d'espaces cultivés et boisés. Le niveau rez de chaussée accueille les espaces de vie, et le niveau inférieur de plain-pied avec le jardin, les espaces nuit. Cette configuration permet d'intégrer le bâtiment au relief prononcé du terrain, et aussi de le protéger des vents dominants.

**Réhabilitation**

Chaudanne à Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**M. et Mme Bettinger**

Maîtrise d'oeuvre :

**Atelier Haton, architectes**Réception : **2013**

Superficie : non communiqué



Situé sur une des collines de Besançon, le projet est une réhabilitation d'un pavillon des années 1960. La reconstruction intérieure redonne une ouverture de plain-pied. Un écrêtement des pignons et une couverture supérieure en zinc offre une meilleure assise à la maison, accentuée par un bardage s'arrêtant aux deux-tiers de la façade. Une partie de l'étage a été creusée pour réaliser une terrasse offrant une vue panoramique exceptionnelle sur les collines lointaines. Celle-ci est abritée par des lames brise-soleil. À l'intérieur, l'escalier, avec ses marches à claire-voie, permet une liaison visuelle entre les différents niveaux de l'habitation.

**Construction chemin de Bonnay**

Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**Privée**

Maîtrise d'oeuvre :

**SNC ARCHI + TECH**Réception : **2013**Superficie : **350 m<sup>2</sup>**

Le projet propose la construction sur 2 niveaux d'une maison individuelle, composée « en équerre ». A l'Ouest, le long du chemin de Bonnay on trouve les entrées (garage et piéton) et côté Sud-Sud-Est le jardin avec sa piscine. Les volumes aux lignes sobres et contemporaines sont reliés entre eux par un auvent à mi-hauteur qui se poursuit côté jardin comme brise-soleil des lieux de vie.

- Le rez-de-chaussée se compose des espaces de jour très vitrés et ouverts sur les espaces verts extérieurs.

- L'étage, plus intime, est principalement composé de chambres.

Les zones extérieures sont aménagées en espace verts plantés avec des zones de terrasses (minérales et bois).

**Maison ossature bois**

Macornay (39)

Maîtrise d'ouvrage :

**M. et Mme Subileau**

Maîtrise d'oeuvre :

**Jacques Maillard, architecte**Réception : **2012**Superficie : **452 m<sup>2</sup>**

L'architecture de cette maison réalisée en ossature bois, conçue suivant les principes bioclimatiques (performance BBC) et les exigences de performance énergétique et environnementale, a été étudiée pour une intégration maximale dans un environnement naturel boisé.

La maison se compose de 2 parties fonctionnelles : le logement principal dans le corps de bâtiment principal et une aile vouée au logement permanent ou occasionnelle de la famille et des amis. Les volumétries et aménagements côté sud sont conçus avec cette même recherche d'intégration au site notamment cette architecture de poteaux formant l'ossature des loggias dessinés comme autant de troncs d'arbres.

**Maison de plain pied**

Sapois (39)

Maîtrise d'ouvrage :

**M. Boucher et Mme De Luca**

Maîtrise d'oeuvre :

**Richard Garcia, architecte**Réception : **2012**Superficie : **177 m<sup>2</sup>**

La construction a été adaptée au plus près du terrain naturel, ce qui a nécessité peu de travaux de terrassement. Elle est composée de deux volumes principaux séparés par une articulation qui renferme des espaces techniques. Le volume principal, tout en longueur, prolongé par une très grande terrasse, offre aux pièces de vie qui le composent une façade orientée principalement au Sud, rythmée par de grandes baies.

Ce projet d'une modernité sobre et mesurée, à l'échelle humaine, a été créé dans le but de s'inscrire dans une démarche de quiétude et de sérénité, afin de renforcer une image cohérente et homogène sur l'ensemble du site.

## Résidence Gaïa, 35 logements Les Hauts de Chazal Besançon (25)

Le projet s'articule autour des préoccupations suivantes :

- la volonté marquée du maître d'ouvrage d'un projet « d'habitat intermédiaire » en recherchant la privatisation des espaces traités habituellement comme collectifs.
- un projet de « quartier-jardin », quartier centré sur un parc urbain et fondé sur l'imbrication, mais aussi la délimitation claire entre le bâti et les espaces naturels.
- une densification qui s'inscrit dans les lignes directrices du plan de la ZAC et qui ménage une véritable place à la nature.
- offrir aux futurs habitants un confort et une qualité de vie, tant au niveau individuel que collectif, avec des espaces privatifs riches par leur diversité et des espaces collectifs propres au développement d'une convivialité de quartier.

Le projet est constitué par 3 immeubles implantés en limite de la parcelle et dégagent en leur centre l'espace pour un parc urbain. La plupart des logements s'ouvrent sur le parc par leurs pièces de vie et les terrasses qui les prolongent. Le parc offrira un décor naturel changeant au cours des saisons, des espaces ombragés plus frais l'été... L'organisation de la desserte des logements à partir des allées piétonnes qui bordent ce parc en fait un lieu de convivialité.

L'implantation du bâti utilise aussi la pente naturelle du terrain, de façon à offrir aux logements, des vues dégagées sur le parc et sur les paysages plus lointains.

Bâtiment A : 6 logements T2 - 7 logements T4 en duplex. Bâtiment B : 3 logements en duplex (2 T4 et 1 T5). Bâtiment C : RDC : 5 logements T3 et 2 T5 duplex - Niveau 1 : 6 logements T3 - Niveau 2, 6 logement T2  
D'une façon générale, les logements sont conçus de façon à ce que les espaces de vie aient un prolongement sur l'extérieur, sur des jardins privatifs au rez-de-chaussée ou sur des balcons et terrasses aux étages. La structure est constituée de murs de refends Béton (isolation phonique entre logements) et de murs de façades à ossature bois à isolation renforcée. Les façades sont revêtues de bardage en panneaux minéraux (type Eternit).

Ce projet assure une grande performance thermique, et une forte inertie, primordiales pour le confort d'été (ce bâtiment fait l'objet d'une certification QUALITEL). Les toitures-terrasses sont végétalisées, de façon à participer à la rétention des eaux de pluie et à limiter très fortement l'échauffement d'été qui ne dépasse pas 30°.

Maîtrise d'ouvrage :

**Grand Besançon Habitat**

Maîtrise d'oeuvre :

**Atelier Ladoy Georges**, architecte

Réception : 2011

Superficie : 2 356 m<sup>2</sup>

Coûts : 2 910 724 € HT

Programme :

Construction de trois bâtiments.



Habitat groupé ou collectif



## Réhabilitation thermique d'un immeuble de 87 logements rue de Bourgogne Besançon (25)

Porté par un maître d'ouvrage motivé, le projet de réhabilitation thermique avait pour objectif de relever le défi de réduire les consommations en énergie sous la barre des 65 Kwh/m<sup>2</sup>/an et d'obtenir le label « BBC Effinergie ».

En étant le premier bâtiment labellisé du parc locatif social à Besançon, nous souhaitons redonner aux habitants le plaisir d'habiter en rénovant et en valorisant leur cadre de vie et accompagner le maître d'ouvrage dans la prise de conscience de la nécessité de valoriser le patrimoine bâti du XXe siècle lorsqu'il est de qualité.

L'immeuble de 86 logements, situé Avenue de Bourgogne à Planoise, fait partie d'un ensemble de logements construits dans les années 60, en première tranche du grand projet de Planoise.

Le plan type du bâtiment ainsi que le plan de composition de l'ensemble est signé par l'Architecte Novarina. Le bâtiment se développe suivant une équerre ouverte à 135° sur 10 niveaux. Les logements s'ouvrent en façade Sud-Est sur un jardin public arboré et les accès se situent en façade Nord-Ouest le long de l'Avenue de Bourgogne.

Lors des études, le bâtiment est classé au « Patrimoine du XXe siècle ». L'intervention architecturale met l'accent sur la préservation de l'image du projet d'origine en conservant les jeux de volume des façades (loggias) et les grandes surfaces vitrées des logements. Ces derniers étant plutôt bien conçus et bien vécus par les habitants, les besoins se concentraient sur le travail de l'enveloppe (thermique et esthétique).

Les enjeux du projet sont :

- l'amélioration du confort thermique des logements,
- l'efficacité énergétique du bâtiment et la pérennité de l'enveloppe,
- l'amélioration du confort dans les circulations intérieures et extérieures et dans les salles de bain et cuisines des logements,
- l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Maîtrise d'ouvrage :

**SAIEMB logement**

Maîtrise d'oeuvre :

**SNC Archi + Tech**

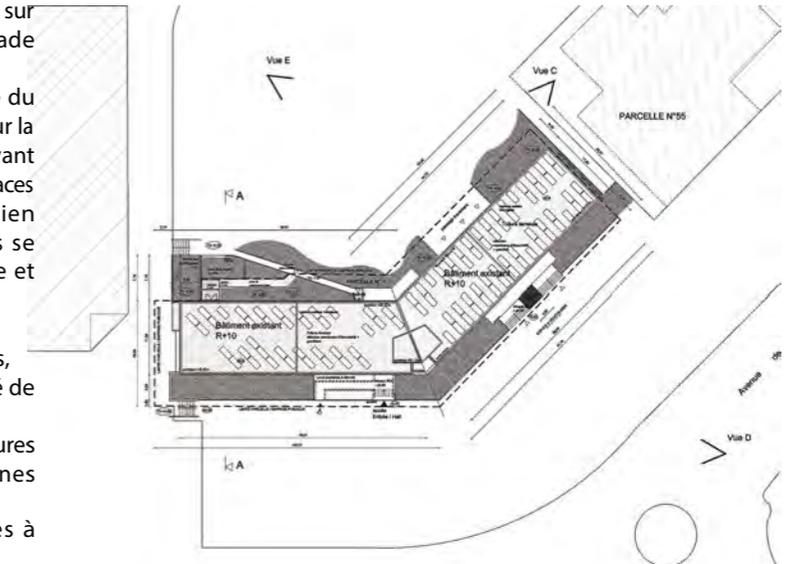
Réception : **2014**

Surface : **7 813 m<sup>2</sup>**

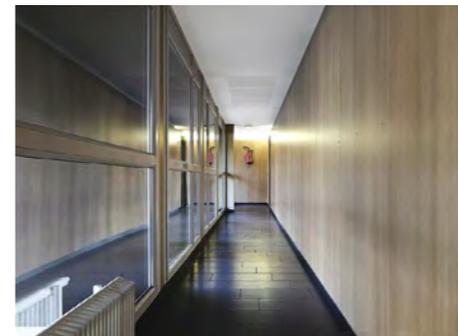
Coût : **261 000 € HT**

Programme :

Efficacité énergétique des bâtiments et pérennité de l'enveloppe, amélioration du confort dans les circulations intérieures, amélioration accessibilité PMR.



Habitat groupé ou collectif



## Réhabilitation d'un bâtiment du XVIIIe siècle Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**sedD Besançon**

Maîtrise d'œuvre :

**Agence d'Architecture Milani  
Beudoin**

Surface : **2 500 m<sup>2</sup>**

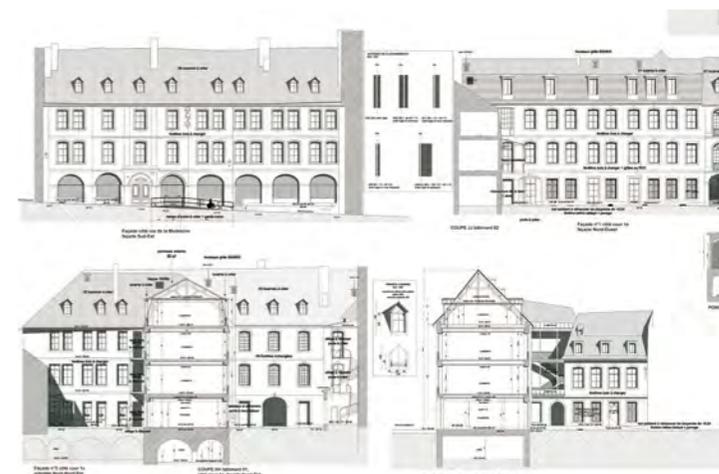
Réception : **2014**

Coût : **3 200 000 € HT**

Programme : Réhabilitation ilôt du centre ancien, cours et réactivation du commerce, des bureaux et de l'habitat public et en accession.



Habitat groupé ou collectif



Ce projet, conduit en moins de 5 ans, a permis la restructuration complète d'un îlot du centre ancien de Besançon, en agissant à la fois sur l'espace public par la réhabilitation des cours et sur la réactivation des composantes nécessaires à la revitalisation du centre-ville : le commerce, le bureau et l'habitat à la fois public et en accession. Initié et maîtrisé par la Ville de Besançon, il a été conduit par la sedD sous la forme d'une concession d'aménagement.

Au cœur du secteur historique PSMV du quartier Battant et doté d'une façade inscrite à l'inventaire des monuments historiques, ce bel immeuble datant de 1740 a fait l'objet d'une réhabilitation complète en vue d'accueillir le programme suivant :

23 logements publics labellisés EFFINERGIE Rénovation, localisés sur les étages supérieurs, 200 m<sup>2</sup> de locaux associatifs au RDC, 850 m<sup>2</sup> de locaux d'activités (commerces et bureaux) localisés au RDC et à l'étage.

Le bâtiment se développe autour d'une cour principale où deux escaliers ouverts permettent l'accès aux étages et de deux arrière-cours qui permettent la distribution des lots adjacents. Aux étages, des coursives ouvertes permettent la distribution et l'accès aux différents logements. L'ensemble du programme est desservi par un ascenseur permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les contraintes du bâti existant et de la mixité du programme, le travail sur l'enveloppe thermique des logements (obtention de la labellisation Effinergie rénovation), les problématiques d'accessibilité PMR à l'ensemble et la conservation du patrimoine ont rendu ce programme à la fois complexe et singulier.



### Ensemble résidentiel de 48 logements « La Table du Roy » Morteau (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**NOVA PROMOTION**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Jean-Pierre Varin**, architecte  
Surface : **3 711 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2013**  
Coût : **4 690 700 € HT**



Le terrain sur lequel se situe l'opération est très en pente et instable. Il est longé en partie basse sur toute sa longueur par la voie publique. La solution retenue consiste à installer 3 bâtiments indépendants "fichés" dans la colline au-dessus d'un soubassement continu de deux niveaux de parking. Cette solution, outre qu'elle consolide les sols, permet d'obtenir un maximum de logements offrant des vues sur la vallée, tout en créant des respirations dans l'implantation du bâti et des échappées visuelles sur la colline boisée en arrière-plan.

### Ensemble résidentiel de 29 logements « Le Mirabeau » Pontarlier (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**GOURSOLL - MAGNET**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Jean-Pierre Varin**, architecte  
Surface : **2 368 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2013**  
Coût : **3 530 000 € HT**



Situé dans un îlot en cours de réhabilitation, cet ensemble s'inscrit suivant la typologie des îlots de ville avec la création de cours intérieures, mais aussi avec les contraintes urbanistiques que ce type d'opération comporte. Les murs de façades en panneaux de béton préfabriqués "MAGMUR" incorporent l'isolation. La face brute extérieure est lasurée. La tour en ossature bois est revêtue de clins de bois laqués. La structure des balcons est mixte en acier et béton, et le remplissage des garde-corps en acier inox.

### Réhabilitation de 3 Tours - 198 Logements Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**GRAND BESANCON HABITAT**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Philippe Lelièvre**, architecte  
Surface : **12 405 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **3 762 183 € HT**



La construction des trois tours date de 1973. En adoptant le principe d'une isolation par l'extérieur, l'enjeu pour la maîtrise d'œuvre a été de parvenir à conserver l'esprit du projet initial sans l'altérer. Le principe de coques arrondies a été conservé ainsi que les bandeaux biais des terrasses. Ces éléments ont été habillés de coques métalliques épousant exactement la forme des éléments préfabriqués. Le dessin des pignons, avec leurs bandeaux filants, a été conservé et renforcé par le jeu de teintes sombres et la mise en œuvre d'un bardage graphique. L'ambiance des façades principales, par le jeu aléatoire des allèges colorées, redonne à cet ensemble de logements sociaux une valeur patrimoniale certaine.

### 23 logements passifs « L'Orée du parc » Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**SAIEMB logement**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier Haton architectes**  
Surface : **1 426 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **2 265 000 € HT**



L'opération, située en zone ANRU, comporte 23 logements, dont un niveau complet de logements adaptés à destination de l'ADAPEI. Situé tout près du parc urbain de Besançon Planoise, l'immeuble bénéficie d'une situation privilégiée, et son architecture ne dément pas cette image : la volumétrie est riche par rapport à ce qu'on commence à voir émerger de la production BBC, le revêtement de façade, en terre cuite, les brise-soleil, confirment une « belle opération » dans le cadre du logement social. Deux cages d'escalier et d'ascenseur desservent 6 logements par niveau, dont 4 en double orientation. Cette disposition classique permet de limiter au minimum les surfaces de circulations, tant communes que dans les logements.

### 47 logements « Les lumières du jour » Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**GRAND BESANCON HABITAT**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Lamboleij architectes office**  
Surface : **3 156 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2011**  
Coût : **2 265 000 € HT**



Plutôt qu'un immeuble monolithe, a été développée une structure hybride, en dialogue avec le quartier, répondant au programme et aux prescriptions architecturales de la place, par trois strates fonctionnelles et formelles :

- un socle unitaire regroupant les commerces et la crèche,
- surmonté d'un immeuble de logements recoupé en 3 segments,
- couronné d'un niveau d'attique.

Les trois volumes, sont à la fois similaires et différents, de par leur volumétrie, leur taille et leur positionnement avec les façades orientées sur la place pour renforcer leur caractère urbain et bénéficier d'une meilleure exposition solaire. Chacune des 3 "boîtes écrans" est surmontée d'un étage en attique, dont la toiture est conçue comme support de panneaux solaires.

### Cité Universitaire « Canot » Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Rectorat Académie de Besançon**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier d'architecture Tardy**  
Surface : **4 700 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2012**  
Coût : **4 877 272 € HT**  
dont 365 000 € HT pour le mobilier



La résidence universitaire Canot a été construite entre 1929 et 1936 par l'architecte René Tournier. Cet édifice Labellisé " patrimoine du XXe siècle " offre, côté Doubs, un panorama sur la citadelle et les collines boisées, caractérisant la géographie de la ville de Besançon. Le projet se compose de 161 logements d'étudiants, 3 logements de fonction, un service administratif, un café et une maison internationale au sein-même de la résidence. Le projet met en avant la démarche architecturale remarquable de l'architecte René Tournier. Il respecte et valorise le bâtiment initial tant sur un plan fonctionnel que technique. La totalité des fonctions réutilise au maximum le cloisonnement, les passages de portes et les trémies existants. A l'extérieur, la cour est réaménagée en jardin.

## 24 logements collectifs et parc urbain « Ilot de la Grande Rèche »

Morez (39)

Maîtrise d'ouvrage : **OPH du Jura**

Maîtrise d'œuvre : **Atelier G. Ladoy**,  
architecte DENSAIS – **A.ddi.C't**

**Architecture Gutfreund'Chalumeau**

Surface : **OPH 1 843m<sup>2</sup> – FJ 1 671 m<sup>2</sup>**

Surface Parc urbain : **7 500 m<sup>2</sup>**

Réception : **2013**

Coût : **OPH 1 863 621 € HT**

**ESH FJ 632 503 € HT**

**Coût Parc urbain : 793 822 € HT**



L'objectif du projet était notamment de recomposer le quartier en s'appuyant sur l'aménagement d'un parc urbain comme un espace public majeur et de créer un ensemble de logements qui réponde à la problématique d'augmentation des coûts d'énergie.

Il s'agissait d'offrir un habitat « intermédiaire » à l'échelle de ce nouveau quartier, c'est-à-dire qui présente une alternative entre l'échelle « grand ensemble » des immeubles aujourd'hui démolis et l'échelle des logements individuels.

Le parc développe un réseau de cheminements suivant la pente du terrain. Il peut être le support d'activités différentes par la diversité des lieux et équipements qu'il offre.

# Construction Publique





Ce pôle éducatif compte deux classes maternelles et deux classes élémentaires.

Plusieurs parcelles situées au cœur de la commune, à proximité de la mairie et de l'ancienne école ont été investies. Ce site est, en effet, le lieu rêvé pour imaginer la restructuration du village autour d'un lieu partagé par tous les publics.

L'implantation du bâtiment est issue du dialogue avec le contexte bâti, longeant le mur de l'école existante et venant prendre place au bout d'un cheminement piéton paysager initié depuis la Grande Rue.

Les accès et voies sont ici hiérarchisés ; il s'agissait de sécuriser les flux piétons par rapport aux voies carrossables. A l'endroit où se tenait le parking de la mairie, un nouveau parking prend place, mieux sécurisé et ordonnancé, et qui permet la dépose des élèves en bus, sans manœuvres dangereuses.

Les enfants se dirigent vers le bâtiment, en passant par la cour. De cette cour et l'espace commun, deux ailes parallèles se développent et donnent naissance à un patio.

Cet équipement s'inscrit au centre d'un tissu existant et futur pour en faire un lieu à part entière, une véritable entité au cœur du village. Cette construction se veut simple et protectrice.

Un auvent vient accueillir les enfants pour les guider vers l'entrée du bâtiment. Ce portique biais rompt avec l'orthogonalité de l'édifice.

La toiture, se développant sur un pan, offre une paroi verticale dont les tuiles éveillent chez les écoliers l'imaginaire de la maison.

Dans une architecture simple, un bandeau file le long de l'édifice et relie entre elles les grandes menuiseries qui sont autant d'ouvertures sur le paysage environnant.

Le patio central offre un espace extérieur protégé, mais participe surtout aux arrivées de lumière au cœur du projet. Les toitures sont agrémentées de puits de lumière naturelle. Le mobilier fixe et les cimaises protégeant les murs furent conçus spécifiquement pour ce projet.

Ce bâtiment est étudié pour être efficace du point de vue énergétique et respectueux du lieu. Les matériaux utilisés à l'intérieur sont choisis pour leurs qualités sanitaires et tactiles, et à l'extérieur pour leur pérennité.

Les clôtures sont réalisées par un grillage galvanisé qui sera noyé dans un double alignement de haie de charmes, le bâtiment étant livré depuis la rentrée 2014, les plantations seront réalisées début octobre afin d'en garantir la reprise.

## Construction d'un pôle éducatif Vy-les-Lure (70)

Maîtrise d'ouvrage :

**SIVU des Rivières**

Maîtrise d'oeuvre :

**Thierry Gheza** architecte

Réception : **2014**

Superficie : **670 m<sup>2</sup>**

Coût : **1 338 400 € TTC**

Programme :

Ecole primaire et maternelle, locaux périscolaires et bureau du SIVU.



Scolaire et petite enfance





## coup de coeur du Jury

Le projet de restructuration du Groupe scolaire de Pesmes concerne un site exceptionnel en bordure des remparts et sur le domaine de l'ancien château dont l'origine remonte au Xe siècle. L'école du village est installée sur ce site depuis très longtemps et elle bénéficie d'un très beau point de vue sur la campagne environnante avec une cour de récréation qui se situe au point de basculement de la topographie entre plateau et vallée de l'Ognon : nul doute que le génie du lieu imprime durablement les enfants qui y effectuent leur scolarité.

Nous avons d'abord cherché par des démolitions à renforcer la lecture de l'ancien dispositif monumental constitué des deux pavillons symétriques encadrant l'accès au château, dispositif rendu peu lisible par de nombreuses adjonctions. Les travaux ont ensuite consisté à :

- réaménager et réorganiser les espaces de récréation,
- réhabiliter les bâtiments existants,
- construire un nouveau préau et un nouvel équipement pour l'accueil périscolaire.

L'architecture du préau se caractérise par une succession de portiques dont la couverture et les façades laissent passer la lumière rendant son architecture très « légère ». Le bâtiment dédié à l'accueil périscolaire se caractérise lui aussi par la répétitivité de ses travées constructives qui, du côté Nord, enferme une galerie couverte qui relie la rue du Donjon (accès à la « ville basse ») et la nouvelle entrée de l'école située sur l'esplanade de l'ancien château. Il est couvert d'une toiture en petites tuiles plates.

Le bois a donc été choisi comme système constructif des nouveaux bâtiments (douglas) mais aussi pour les aménagements intérieurs des bâtiments réhabilités (parquets et plafonds en chêne). Ce choix d'un unique matériau permet une lecture claire de l'intervention contemporaine en regard des bâtiments anciens.

## Restructuration et extension du groupe scolaire, préau et périscolaire Pesmes (70)

Maîtrise d'ouvrage :

**Commune de Pesmes (70)**

Maîtrise d'oeuvre :

**Bernard Quirot** architecte et associés

Réception : **2013**

Superficie : **1 700 m<sup>2</sup>**

Coût : **1 701 811 € HT**

Programme :

Accueil périscolaire, locaux associatifs,  
bibliothèque publique, mairie.



Scolaire et petite enfance





## Restructuration et extension du Collège Diderot Besançon (25)

La restructuration du collège procède d'une recomposition du mode de fonctionnement du site avec pour objectifs principaux :

- donner une image unitaire du nouveau collège en construisant un bâtiment principal regroupant la plus grande partie des pôles du collège,
- proposer une forme architecturale différenciée pour le bâtiment "salles polyvalentes" afin d'affirmer son usage mixte public/privé,
- apporter une nouvelle fonctionnalité adaptée aux modes pédagogiques :
  - en positionnant dans le socle du bâtiment principal, en rez-de-chaussée sur cour, l'ensemble des fonctions d'accueil, de surveillance, de direction et d'animation du collège,
  - en rendant identifiables les circulations horizontales et verticales du collège dans un volume unitaire largement vitré traversant d'Est en Ouest le bâtiment,
  - en dédiant les étages aux pôles d'enseignement dans le respect des regroupements et des liaisons du référentiel des collèges.
- penser le projet en terme d'économie globale, par le choix de matériaux pérennes, utilisés dans leur état brut :
  - côté espace public, les façades sont en béton. Un choix hautement qualitatif et durable retenu pour inscrire le collège dans la nouvelle dynamique architecturale et urbaine du quartier.
  - côté cour, la façade courbe des rez-de-chaussée et du préau est habillée d'un parement massif de pierre régionale pour en assurer la pérennité.
- répondre aux objectifs environnementaux du programme. L'objectif étant pour les bâtiments neufs d'atteindre le niveau BBC – Effinergie et de concevoir des bâtiments à faible impact environnemental.

Les réponses apportées par le projet sont :

- le choix d'une construction en béton par préfabrication permet de limiter l'impact environnemental sur le chantier,
- l'utilisation du bois pour la salle polyvalente et les logements permet de favoriser les filières locales et d'améliorer le bilan carbone de l'opération,
- la végétation des toitures, améliore le confort d'été et permet le stockage tampon des eaux pluviales,
- la conservation de l'ensemble des arbres du parc et la création d'une haie bocagère à visée écologique.

Le collège, ainsi restructuré, participe à la nouvelle urbanité du quartier et offre à ses utilisateurs et aux élèves un cadre de travail optimal.

Maîtrise d'ouvrage :

**Conseil général du Doubs**

Maîtrise d'oeuvre :

**Bbc architectes, Cabinet Barrès associés**

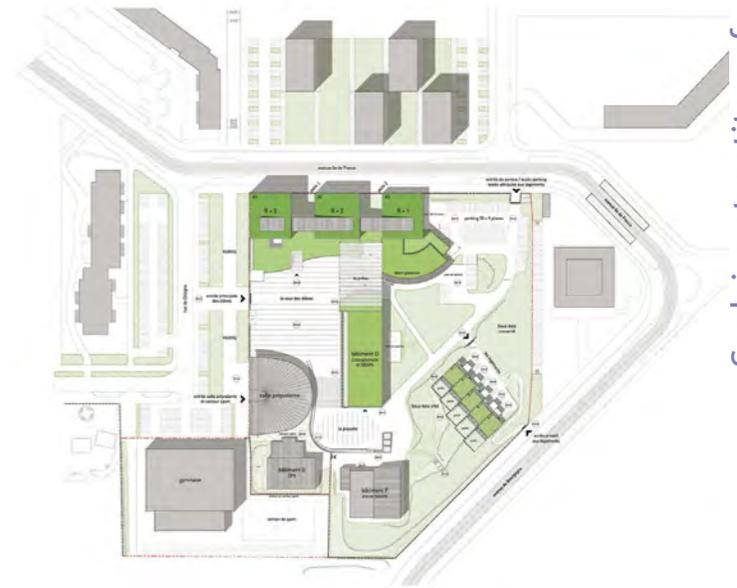
Réception : **2014**

Superficie : **8 200 m<sup>2</sup>**

Coût : **12 000 000 € TTC**

Programme :

Amélioration de la fonctionnalité du collège, niveau BBC pour les bâtiments neufs.



Scolaire et petite enfance





## Construction du Collège Lou Blazer Montbéliard (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**Conseil général du Doubs,**  
Mandataire : **sedD Besançon**

Maîtrise d'oeuvre :

**CRR Architecte associés et Alain Girolimetto**

Réception : **2014**

Superficie : **8 775 m<sup>2</sup>**

Coût : **12 900 000 € TTC**

Programme :

Construction d'un collège et usage périscolaire.



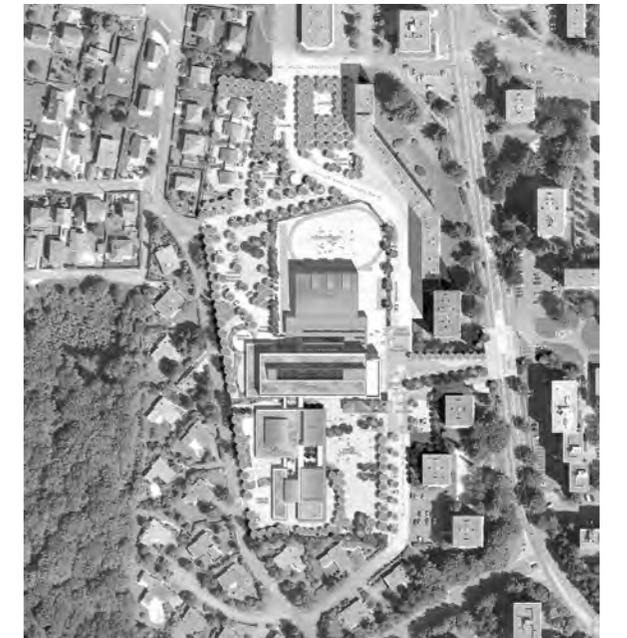
Le collège de Lou Blazer représente un enjeu majeur pour la recomposition urbaine du quartier et son identification dans la ville. Il offre une fonction éducative, mais aussi une fonction d'équipement public par ses activités périscolaires à l'échelle du bassin Montbéliard. Un maillage des flux (véhicules, liaisons douces, piétons) assurant les connexions aux différentes composantes et équipements du quartier a donc été conçu. Depuis le mail et le parvis, le collège affiche clairement sa fonction institutionnelle. Un socle massif de béton poli contient l'administration. Sur ce socle est fondé un volume emblématique, « communiquant », orienté sur la ville, le Centre de Documentation et d'Information. Le mail piéton assure la connexion depuis la rue de la Petite Hollande avec le parvis public. Ce mail est le prolongement de l'axe reliant le collège à l'Équipement Culturel Jules Verne. Le parvis assure la gestion des flux, à la connexion du mail et de la rue Hélène Boucher, qui n'est plus un cul-de-sac, et permet l'accès aux différentes résidences.

Cette rue assure également les déplacements doux pour les cycles et les piétons par des cheminements dédiés. Des jardins publics achèvent la composition de cet axe. La rue Alain Gerbault devient un axe interne au site du collège, desservant les stationnements utilisateurs et les logements de fonction. Le gymnase et le plateau sportif représentent un atout majeur pour la création du nouveau collège.

L'intégration de ces installations avec le collège permet d'offrir un équipement cohérent avec une utilisation optimum en période scolaire et périscolaire. Les différents bâtiments du collège, aux orientations orthogonales, permettent d'organiser les flux et les fonctionnalités, d'offrir des axes visuels à travers la parcelle. Les aménagements paysagers ont été conçus pour répondre au double objectif demandé au programme :

- une intégration au remodelage urbain du quartier
- une irrigation « verte » traversant le site du nord/nord-est au sud/sud-est.

Un grand parvis sur la rue Hélène Boucher fait la liaison entre le cheminement piétonnier souligné par un alignement d'arbres de haute tige au nord du site, et le portail d'accès au collège. Un traitement du sol guide visuellement les usagers. Les différents parkings du personnel et du gymnase sont plantés d'arbres à haute tige de différentes variétés procurant ombre et diversité des formes.



Scolaire et petite enfance





## Restructuration du bâtiment demi-pension Lycée Pergaud Besançon (25)

Depuis son édification, le lycée Louis Pergaud a subi peu d'interventions sur son patrimoine immobilier. Si le bâti a été d'une manière générale bien entretenu, les locaux du service restauration implantés dans le bâtiment des services communs sont vieillissants et ne sont plus adaptés aux nouvelles exigences en matière de fonctionnalité, d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité.

De ce fait, la Région de Franche-Comté a réhabilité les locaux du service restauration en menant une réflexion globale sur les fonctions assurées dans le bâtiment des services communs. Le projet consiste à réaménager un bâtiment existant. De ce fait, l'aménagement du terrain est insignifiant. Seuls les abords immédiats du bâtiment suivent les interventions liées à la réfection des façades et aux modifications fonctionnelles des locaux.

En tout état de cause, les flux de circulation des élèves, du personnel et des livraisons/expéditions sont inchangés.

Le programme retenu pour aménager le bâtiment des services communs consiste à :

- **au sous-sol** : utiliser les volumes inoccupés par l'installation de sanitaires et réserves + mises aux normes des équipements techniques.
- **au rez-de-chaussée** : transfert de l'espace santé/prévention et restructuration complète de la cuisine et des salles à manger. Seule la salle à manger " invités " et son espace extérieur sont conservés.
- **à l'étage** : seuls les deux logements de fonction sont conservés. Quant aux surfaces restantes, une partie en façade arrière est dédiée aux locaux techniques liés au fonctionnement de la demi-pension, et le reste est neutralisé en attente d'aménagement ultérieur.

Maîtrise d'ouvrage :

**Conseil régional**

Maîtrise d'ouvrage déléguée :

**sedD Besançon**

Maîtrise d'oeuvre :

**Atelier de la rue Neuve, F-X CAHN, architecte**

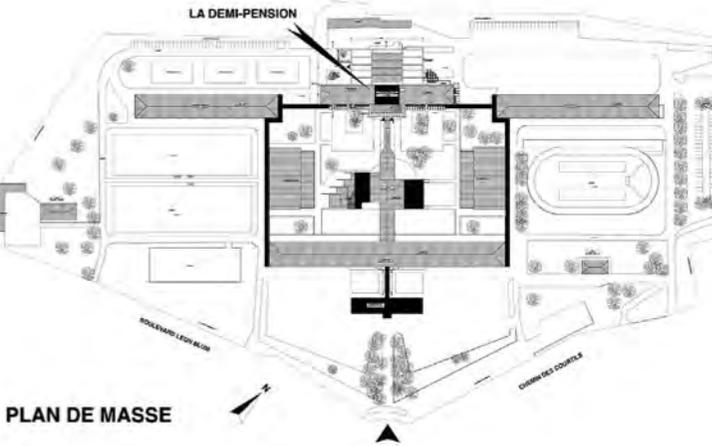
Réception : **2014**

Superficie : **46 000 m<sup>2</sup>**

Coût : **5 000 000 € TTC**

Programme :

Rénovation des locaux liés à la restauration scolaire.



Scolaire et petite enfance





## Extension de la maison de l'enfance BBC Saint-Amour (39)

Maîtrise d'ouvrage :

**Communauté de Communes du Pays de Saint Amour**

Maîtrise d'oeuvre :

**A.Ddi.C'T Architecture Gutfreund'Chalumeau**

Réception : **2013**

Superficie : **602 m<sup>2</sup>**

Coût : **1 045 738 € TTC**

Programme :

Extension du CLSH et du restaurant scolaire,  
avec Relais Assistantes Maternelles.



Extension du Centre de Loisirs Sans Hébergement et d'un Restaurant scolaire comprenant : l'administration, 1 salle de restauration, 1 office de réchauffage, 1 salle d'activités, 2 salles de sieste, 1 RAM Relais Assistante Maternelle.

Soit une capacité d'accueil :

- pour les repas de midi : un maximum de 100 enfants et 20 adultes / personnel
- pour le CLSH aux vacances d'été : un maximum de 90 enfants et 10 adultes / encadrants.

### Parti architectural et urbain.

Cette extension fait suite à la construction d'un premier bâtiment en 2006. Dans le cadre du projet, 4 bâtiments existants sur la parcelle, et une piscine sont démolis et 1 parking (11 places +1 PMR) est créé.

### L'extension projetée propose un bâtiment BBC qui s'inscrit au cœur du parc.

Cette extension accueille les plus petits alors que le bâtiment initial se voit attribuer les primaires. Contrairement au premier bâtiment qui affiche un parti architectural fort marquant sur front de rue, l'extension propose une volumétrie plus sobre pour une volonté d'inscription plus douce au niveau du parc.

Par cette volumétrie simple et basse (environ 4 m de hauteur max), ce parti permet de ne pas porter de masque solaire sur l'ancien bâtiment. Pour ce faire, l'extension se met à distance par un petit volume de liaison encore plus bas (2,65 m) faisant la jonction avec le bâtiment existant. L'orientation plein sud des pièces principales, la sur-isolation de l'enveloppe, la ventilation double flux couplée à un système de sur-ventilation nocturne en période estivale, et la végétalisation de la majeure partie de la toiture sont les éléments clés de réponse aux préoccupations environnementales pour ce projet.

La structure pré-murs béton participe activement par la forte inertie thermique du bâtiment au confort d'été. Un vitrage coloré au niveau du Relais Assistantes Maternelles, en façade nord, signifie l'entrée et la vocation du bâtiment depuis la rue.

La sobriété affichée des matériaux et des volumes fait référence à la sobriété énergétique attendue pour un bâtiment BBC.



Scolaire et petite enfance





## Création d'une crèche Lons-le-Saunier (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Conseil général du Jura**  
 Maîtrise d'oeuvre :  
**Atelier Zou**  
 Réception : **2014**  
 Superficie : **236 m<sup>2</sup>**  
 Coût : **497 000 € TTC**

Programme :  
 Crèche pour 15 enfants,  
 construction ossature bois.

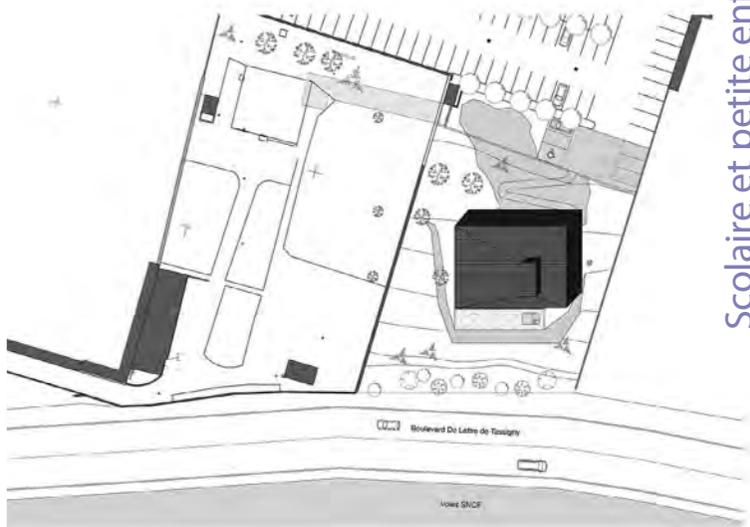


Au fond de la parcelle du Conseil départemental, le site est un écrin de verdure, doté d'une végétation dense et variée, on y respire une sérénité champêtre, alors qu'on est au centre ville de Lons-le-Saunier. Si le site possède de nombreuses qualités, les contraintes ne sont pas des moindres : il présente une pente orientée Nord, du côté du parking et de l'accès principal. Au Sud, le boulevard De Lattre de Tassigny et la voie ferrée apportent une nuisance sonore importante.

C'est ici que le Conseil départemental du Jura a souhaité implanter une crèche de 15 enfants. Les ambitions affichées sont élevées : matériaux bio-sourcés, consommations inférieures à 30kWh/m<sup>2</sup>/an.

Pour répondre à ces objectifs, le principe de bâtiments passifs a été adopté, afin de limiter les besoins tout en favorisant les apports solaires passifs :

- **Organisation bio-climatique** : les espaces de vie sont orientés Sud et s'ouvrent sur la terrasse afin de maximiser les apports solaires. Les dortoirs sont reportés à l'Est, les espaces du personnel à l'Ouest et au Nord, les entrées principales et de service ainsi que les espaces techniques.
- **Compacité** : l'espace de jeux entouré par les autres pièces, permet d'obtenir une bonne compacité. Le volume de change qui sépare l'espace de jeu des dortoirs devient un puits de lumière qui émerge de la toiture, pour amener de la lumière naturelle au cœur du bâtiment et lui conférer son identité.
- **Enveloppe isolante très performante** : murs en ossature bois dotés d'une isolation paille 37 cm renforcée avec un panneau de 100 mm de fibre de bois. Toiture isolée avec 300 mm de cellulose insufflée entre panne et renforcée par une fibre de bois de 100 mm.
- **Inertie thermique** : Le puits de lumière est réalisé en maçonnerie pour apporter masse et inertie au bâtiment. Les volumétries du bâtiment rappellent les fermes du Haut-Jura et en donnent une interprétation contemporaine dans ce cadre urbain et bucolique. L'implantation dans la pente le place sur un promontoire coté CD, tandis que le terrassement a créé un jardin en creux qui isole les enfants en les plaçant en contrebas du boulevard. La végétalisation du site va faire le reste, avec une haie bocagère le long du boulevard pour que le chant des oiseaux masque le brouhaha des voitures, tandis qu'au nord, des graminées seront plantées pour retrouver l'atmosphère qui régnait avant le chantier.



Scolaire et petite enfance



## Ecole élémentaire

Saint-Barthélémy (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**SIVU du Mont de Vannes**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Thierry Barreau**, architecte  
Surface : **604,51 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **1 350 000 € HT**



Sur le site de l'école maternelle et du centre périscolaire existants, le SIVU fait créer une école élémentaire, située en surplomb de la zone natura 2000. L'école de 4 classes, offre des points de vue panoramiques sur la nature. L'exposition sud est optimisée. La lumière est amenée jusqu'aux circulations par des sheds colorés et est pondérée par des brise-soleil. Les vestiaires attenants à chaque classe permettent aux élèves d'exposer leurs travaux. La RT2012 est assurée par une structure à ossature bois et une chaudière à granulés sur silo.

## Pôle multi-accueil petite enfance Crèche de la Superbe

Amance (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Communauté de communes Agir ensemble / Terres de Saône**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Thierry Gheza**, architecte  
Surface : **315 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2012**  
Coût : **676 400 € HT**



Le cadre est un parc arboré, au cœur de la commune, bordé en ses limites par un ruisseau et une rivière. L'implantation du bâtiment est issue des contraintes d'ensoleillement, d'inondation, de prospect et de réserve foncière pour d'éventuels agrandissements. Les espaces sont ouverts sur l'extérieur, grâce aux façades vitrées offrant une continuité visuelle intérieur/extérieur, tout en facilitant les apports solaires. Le bois en façade est protégé par auvent. Le mobilier qui a fait l'objet d'une réflexion, est adapté aux enfants et au personnel.

## Pôle éducatif et structure d'accueil périscolaire

La Côte (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**SIVU Les Amis de l'Ecole**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Thierry Gheza**, architecte  
Surface : **1 095 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **1 669 000 € HT**



L'école est agrandie et restructurée pour créer un pôle éducatif. Le parti architectural respecte le bâtiment existant. L'extension présente un mur d'enceinte opaque sur rue. La façade sur cour est ouverte et transparente vers les espaces extérieurs. Le parallélépipède, posé à l'aplomb de la nouvelle entrée, permet de se connecter aux différents niveaux de l'existant, et de signifier l'entrée du bâtiment. Des puits de lumière assurent la répartition de la lumière à l'intérieur du bâtiment.

## Réhabilitation d'un atelier d'horlogerie en Périscolaire

Flangebouche (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Flangebouche**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Jonathan Sanchez**, architecte  
Surface : **329 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **417 000 € HT**



Les façades ont été modernisées dans le but de casser l'image de ce bâtiment industriel situé au cœur du village. Du tavaillon recouvre les façades marquant le contraste entre l'esprit contemporain du bâtiment rénové et l'utilisation de ce matériau traditionnel. Cette restructuration a permis, en plus de l'amélioration esthétique, une amélioration thermique du bâtiment (exigence BBC minimum sans labellisation) par la mise en place d'une isolation extérieure. Le positionnement de l'entrée a été conçu pour l'accès naturel aux personnes à mobilité réduite.

## Construction d'une école et d'un périscolaire

Ouhans (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Communes d'Ouhans, Aubonne, Renédale et Saint-Gorgon-Main**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Jean-Michel Lhommée**, architecte  
Surface : **1 300 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2013**  
Coût : **1 848 775 € HT**



Implanté sur un ancien terrain de foot, ce groupe scolaire de 5 classes est un bâtiment compact, fortement isolé (bottes de paille), et très peu consommateur en énergie (45 kWh/m<sup>2</sup>/an). Il se compose de plusieurs volumes distincts et s'articule autour de trois zones : un volume bas, orienté au nord, fait face au village de Ouhans. Il abrite des espaces de services. Un deuxième volume plus haut abrite les salles de classe. Elles sont orientées au Sud de façon à bénéficier au maximum des apports de lumière naturelle et d'énergie solaire. Une rue centrale intérieure relie ces deux volumes. En bout de celle-ci vient s'installer le troisième volume, le plus haut de ce groupe scolaire : la salle de motricité.

## Aménagement d'un local associatif et périscolaire

Roche-les-Blamont (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Roche-Les-Blamont**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Stéphanie Duffing**, architecte  
Surface : **111 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **251 900 € HT**



Le projet consiste à aménager un local associatif avec un espace de restauration au rez-de-chaussée. Cet espace est destiné à accueillir les associations dans la journée et le périscolaire pour les repas du midi. L'accès principal se déroule en impasse, il permet l'accueil des personnes handicapées et des enfants en toute sécurité. La rigueur de ce bâtiment est conservée sur la rue. Un mouvement de toiture apporte un peu d'élégance à cette construction, créant ainsi une protection solaire dans la cour destinée aux enfants.

### Réhabilitation d'un bâtiment dédié à l'accueil petite enfance

Baumes-les-Dames (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Baume-Les-Dames**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**Stéphanie Duffing**, architecte  
 Surface : **585 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2014**  
 Coût : **385 121 € HT**



Le projet consiste en une réhabilitation d'un bâtiment existant accueillant une crèche, le Relais Assistantes Maternelles et une antenne périscolaire.

La volonté de la collectivité était de conserver au maximum la volumétrie et l'emprise du bâtiment tout en garantissant une augmentation de la capacité d'accueil et une qualité de service.

Les circulations au sein du bâtiment ont complètement été repensées. Les aménagements extérieurs ont consisté en la création de deux cours et la clôture du site afin de sécuriser l'accueil des jeunes enfants. Des touches de couleur ont été intégrées sur la façade afin d'en réduire sa rigueur et améliorer l'identification du rôle du bâtiment.

### Groupe scolaire « Le Val des Anges »

Romange (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**SIVOS du Val des Anges**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**Serge Roux**, architecte  
 Surface : **Bâtiment 1 580 m<sup>2</sup>**  
**Extérieurs 2 831 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2014**  
 Coût : **2 432 370 € HT**



Le projet est organisé en plusieurs plateaux afin d'épouser au mieux la topographie du terrain et réduire les terrassements. Un jeu de toitures inclinées vient donner son rythme à la façade principale continue et permet de donner de la hauteur à ce bâtiment de plain-pied. Des patios colorés viennent ponctuer cette façade offrant des percées visuelles depuis le cœur de l'école. Ses toitures en zinc naturel et ses façades bardées de planches de bois brut ajourées font référence à l'architecture agricole.

La réflexion sur l'organisation des locaux est basée sur la recherche d'une grande lisibilité des espaces, une identification et une appropriation par les enfants et les utilisateurs.

### Ecole départementale de musique

Luxeuil-les-Bains (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Luxeuil-les-Bains**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier d'Architecture Tardy**  
 Surface : **230 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2013**  
 Coût : **465 220 € HT**



L'école départementale de musique de Luxeuil-les-Bains s'inscrit sur une parcelle de dimensions réduites aux abords du Centre social et culturel Taiclet.

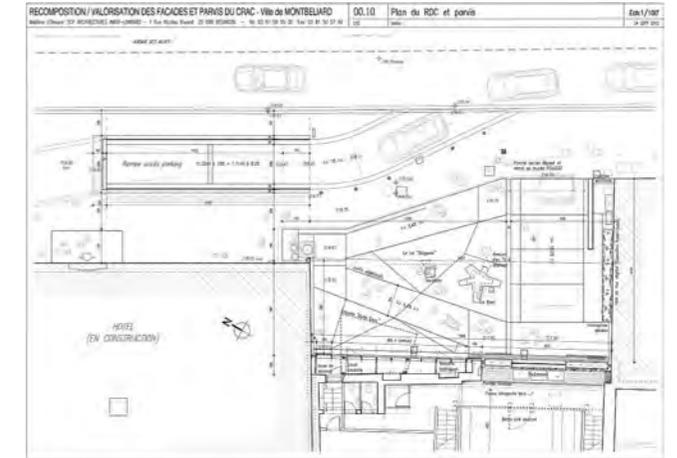
Le projet s'organise en cours pour assurer un isolement acoustique entre les pièces, une intimité au regard de l'extérieur et faire entrer la lumière naturelle au cœur des espaces.

La construction est en maçonnerie d'agglomérés pleins et creux. L'enduit traditionnel appliqué sur les façades rythme le projet par un travail sur le choix des couleurs et sur la matière.

## Centre Régional d'Art Contemporain « Le 19 » Montbéliard (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Montbéliard, CRAC Le 19**  
Maîtrise d'oeuvre :  
**Architectures Amiot Lombard**  
Réception : **2013**  
Superficie : **Parvis 210 m<sup>2</sup>**  
Coût : **151 462 € TTC**

Programme :  
Requalification de la façade et aménagement  
du parvis.



Le Centre Régional d'Art Contemporain de Montbéliard mène une action dynamique en faveur de l'art contemporain. Son installation à l'emplacement de l'ancien garage Peugeot, transformé par les architectes Dreyfus et Meffren à la fin des années 90 n'a pas perdu de sa modernité. En dépit de sa position, face à la gare, le CRAC souffrait d'un manque de visibilité. L'actuelle façade censée faire signe était masquée par une maison mitoyenne. L'incendie puis la démolition de la maison à droite et la suppression du porche historique du garage ont permis de lui redonner une visibilité.

Disposant d'un budget limité (150 000 €/HT), il s'agissait de reconstruire la façade, de réaliser un nouveau parvis, d'assurer l'accessibilité PMR, de réviser les ouvrages existants et surtout d'ouvrir cet équipement sur la ville, pour créer une véritable attractivité.

Le parvis du CRAC est un micro espace urbain en creux (210 m<sup>2</sup>) qui cumule les contraintes : dénivelé, accessibilité handicapés, manque de visibilité, présence de la rampe d'accès au parking, orientation Nord...

L'aménagement d'un parvis et la construction d'une nouvelle façade devaient renverser cette image. L'actuelle façade en " Réglit " a été conservée et magnifiée par son double dans un jeu de " positif, négatif ". La nouvelle façade en bois et **la vitrine " boîte d'exposition "**, suspendue et offerte à la ville, sont destinées à redonner de la lisibilité au CRAC, en complétant l'existant.

### La position urbaine.

Une intervention bien visible, mettant en évidence la présence du CRAC, est nécessaire. L'utilisation de matériaux différents de ceux déjà présents permettra de distinguer l'intervention.

### Le parvis.

L'accessibilité PMR par le parvis est pensée comme un élément constitutif de la géométrie du sol et donc intégrée. Cette contrainte devient source d'inspiration. L'ensemble de la surface est constitué de plans inclinés, bord à bord.

### La nouvelle façade.

L'actuelle façade en " Réglit " est un élément singulier et identitaire. Nous proposons d'en faire son " double ". Deux rectangles 10 m x 7 m, côte à côte, **une façade siamoise à deux visages.**

Une grande vitrine d'exposition, pour des sculptures, des installations, des mises en scène, orientée vers la gare, signale à la manière d'une figure de proue le Centre Régional d'Art Contemporain. Le jour, ce volume en saillie apportera de la lumière naturelle au niveau du premier étage. La nuit, il se transformera en un écran lumineux visible depuis le Boulevard.

La nouvelle façade en bois blond est conçue comme un paravent, un grand rideau de bois ou une résille et non comme un simple bardage. Elle doit refléter dans sa conception et dans sa construction l'image créative du CRAC. Ce travail plutôt en " construction " qu'en aplat fera référence au travail de l'artiste Tadashi Kawamata.





## Complexe Touristique « Le Gounefay » Pontarlier (25)

Dans le Haut Doubs, sur la crête du Larmont à 1200 m d'altitude, le complexe du Gounefay jouit d'un site naturel remarquable. Equipement touristique destiné notamment à la pratique du ski de fond, isolé dans le paysage, il doit s'insérer discrètement dans l'environnement.

Le site est vaste et sa perception ne se limite pas à l'emprise foncière. Afin de profiter des vues lointaines, le bâtiment est implanté en partie haute du terrain, tirant profit de sa déclivité pour aménager 2 niveaux de plain-pied avec le terrain.

Le programme regroupe 4 entités fonctionnelles, qui occupent chacune une façade :

- le restaurant et sa terrasse panoramique orientés plein Sud,
- les locaux accueil station, tournés vers l'Est pour recevoir le soleil levant, sont abrités sous un large porche pour s'affranchir des questions de déneigement,
- les salles hors sac et scolaires accessibles au Nord au plus près du départ des pistes, se développent en hauteur pour récupérer la lumière et le soleil du Sud, et s'ouvrent à l'Est et à l'Ouest par une vue cadrée sur le paysage,
- les locaux plus techniques et de services s'organisent au RdC à l'Ouest, seule façade à l'écart du public.

La rampe d'accès reliant le parking et les rez-de-chaussée, est aussi le point de départ des pistes. Elle est légèrement décaissée dans le sol (accessibilité PMR "obligée") afin de limiter à sa propre emprise, les mouvements de terrain.

La densité monolithique de l'édifice affirme clairement sa présence par un volume sculptural. Visible de loin dans ce contexte paysager, à l'image des fermes traditionnelles du Haut-Doubs, grands volumes isolés et posés sur des vallons herbus. La terrasse Nord est une évocation du "pont de grange" traditionnel, sorte de rampe enherbée permettant aux charrettes agricoles d'accéder directement au premier étage des fermes du Haut-Doubs. Le profil en croix des façades Est et Ouest fait face à la Suisse toute proche (la frontière est à 500 m).

Sur un soubassement en béton armé, les élévations sont réalisées en ossature bois. Les matériaux font référence aux savoir-faire et techniques ancestrales (notamment les tavaillons en sapin du Jura, mais également les murs de soutènement en pierre, ...) dans une expression formelle plus contemporaine. Bien que soumis à la réglementation du "climat de montagne" le niveau BBC est atteint principalement par une judicieuse orientation des baies au Sud.

Maîtrise d'ouvrage :

**Communauté de Communes du Larmont**

Maîtrise d'oeuvre :

**Architectures Amiot Lombard**

Réception : **2012**

Superficie : **1 181 m<sup>2</sup>**

Coût : **1 883 836 € TTC**

Programme :

Restaurant, locaux d'accueil, salles repas hors sac et scolaires, locaux techniques RDC.





## Salles des fêtes, restaurant scolaire et vestiaires sportifs La Cluse-et-Mijoux (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**Commune de La Cluse-et-Mijoux**

Maîtrise d'oeuvre :

**Cabinet Reichardt Ferreux, architectes**

Réception : **2013**

Superficie : **795 m<sup>2</sup>**

Coût : **1 300 000 € TTC**

Visible depuis les remparts du Fort de Joux, bordé à la fois par le terrain de football et la tourbière protégée des Sédelles, le terrain d'implantation dégage largement plein sud vers les boisements de la côte du Socle et au-delà vers le mont de la Roche Sarasine.

Remblayé pour échapper aux inondations de ce secteur de tourbière, le niveau altimétrique de la construction de plain-pied reste en contrebas de celui de la route nationale.

La partition des 3 entités programmées est clairement lisible pour faciliter l'appropriation et les déplacements des utilisateurs. Côté nord depuis la voie d'accès reliée au centre du Frambourg, l'entrée est immédiatement identifiée à proximité des stationnements réalisés en front des voies existantes. Elle réalise par le hall d'accueil, la desserte de la cantine scolaire localisée en face de l'école et la salle des fêtes dégageant au sud pour à la fois bénéficier d'une belle ouverture paysagère et limiter les nuisances sonores engendrées par son activité sur les habitants voisins.

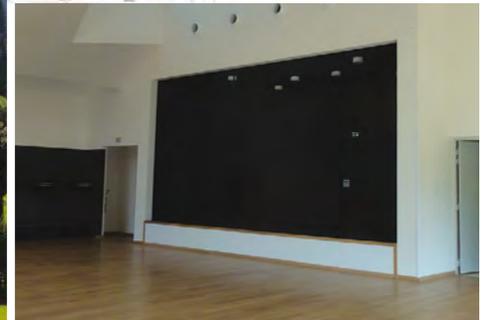
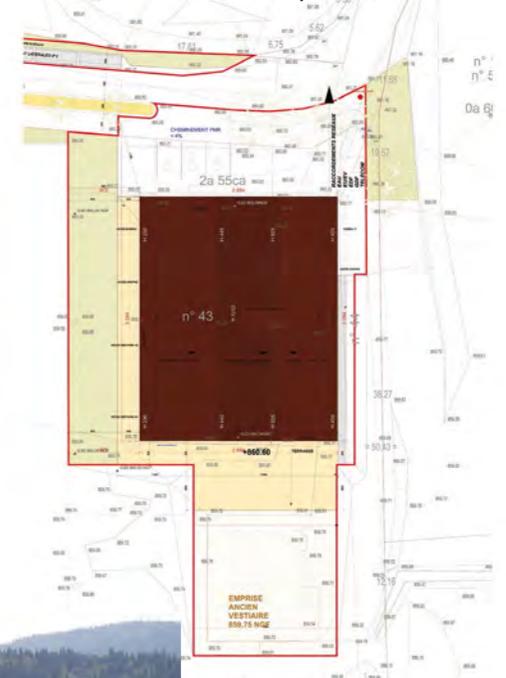
Desservis côté ouest, les vestiaires sont alignés frontalement au terrain de football.

La structure et les parements intérieurs sont réalisés en bois massif ou panneaux de bois. Les parements extérieurs et la couverture sont en feuilles de cuivre posées à joint debout.

Cette vêtue intègre une isolation de fibre de cellulose dont l'épaisseur réalise une isolation thermique renforcée, et une isolation acoustique adaptée. Des résilles bois assurent une filtration solaire évitant les éblouissements et les inconforts estivaux.

Programme :

Création d'une salle des fêtes avec restauration scolaire et de vestiaires sportifs.



Vocation culturelle, touristique et loisirs



## Salle polyvalente Val d'Épy (39)

Maîtrise d'ouvrage :

**Commune de Val d'Épy**

Maîtrise d'oeuvre :

**Atelier Georges Ladoy**, architecte DENSAIS

Réception : **2013**

Superficie : **244 m<sup>2</sup>**

Coût : **441 530 € TTC**

Programme :

Création d'une salle polyvalente.

La salle conçue pour environ 100 personnes offre un lieu d'accueil pour les activités du village, les associations, et pour accompagner les cérémonies qui se déroulent dans l'église.

### Renforcer le centre du village

L'implantation à côté de l'église et de la mairie conforte le centre du village, qui compte de nombreux hameaux dispersés.

Le projet s'articule avec les bâtiments et les espaces publics existants et répond à plusieurs besoins :

- un accès commun depuis la rue pour la mairie et la salle polyvalente,
- création d'une cour commune entre mairie et salle polyvalente offrant un prolongement extérieur à l'écart de la circulation.

### Regrouper plusieurs fonctions dans une même opération :

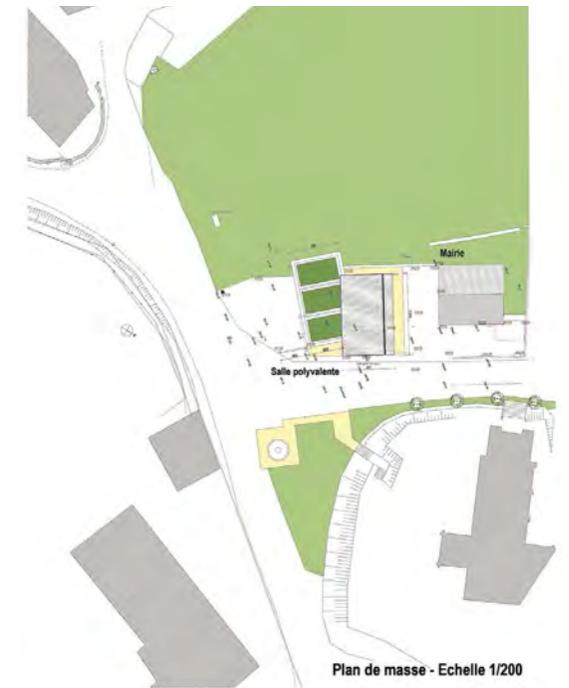
- une salle polyvalente avec ses annexes : office, sanitaires...
- répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour l'accès à la mairie,
- organiser les sanitaires de la salle polyvalente afin qu'ils puissent être utilisés aussi à partir de l'extérieur pour des activités festives ou d'animation,
- profiter du dénivelé du terrain pour dégager sous la salle polyvalente, une surface utilisable par l'employé communal, et à l'avenir pour créer une salle hors sac, dans le cadre d'un projet de développement du tourisme plein air de la région.

### Un parti architectural :

- le projet vient s'articuler entre la mairie, l'église et la fontaine, en renforçant l'espace public du village, avec une place et un lieu de convivialité,
- la salle dispose d'ouvertures sur le paysage environnant, protégées par des brise-soleil pour assurer le confort d'été, vu depuis le Sud, le bâtiment s'avance en porte à faux face au paysage, prenant appui sur un mur de pierre s'inscrivant dans le prolongement de la façade de la mairie,
- la toiture végétalisée et l'utilisation de matériaux de façades (le zinc, la pierre et les enduits à la chaux) permettent d'insérer ce bâtiment contemporain dans un cadre historique, par une harmonie des couleurs et des matériaux auquel le vieillissement donnera une patine semblable au bâti ancien environnant.

### Un projet pour un bâtiment basse consommation

La réalisation de la salle s'inscrit dans un objectif BBC avec une enveloppe avec une isolation thermique par l'extérieur, composée d'un isolant de 140 mm et d'une vêtiture zinc et un système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau basse température avec plancher chauffant et ventilation de type double flux.





L'architecture du pôle œnotouristique entre en « résonance » avec le territoire dans lequel elle s'insère. Superposant ses lieux, de dégustation, de projection, et d'exposition, elle se dresse, se signale, et offre des vues rayonnantes sur le paysage pour qui emprunte les doubles escaliers qui s'enroulent derrière ses fines résilles boisées jusqu'à sa terrasse panoramique.

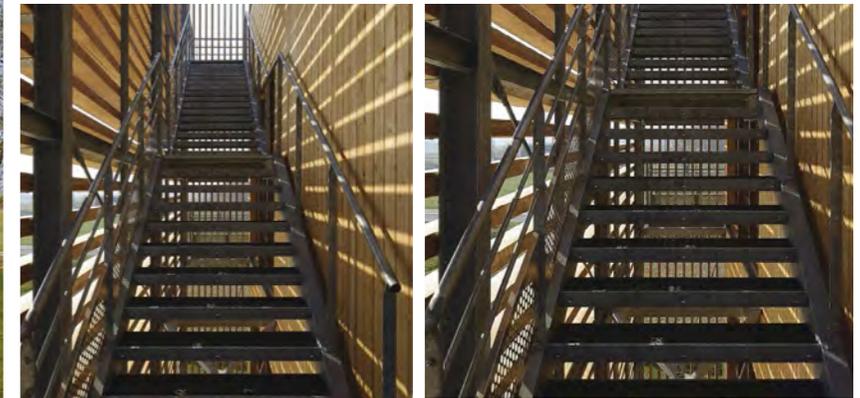
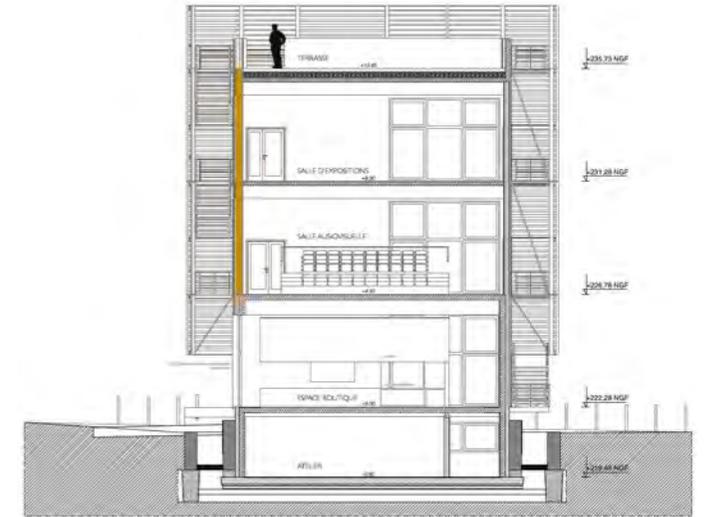
Étanche à l'air, hyper isolée, la construction proche du passif, puise son reliquat d'énergie dans un captage géothermique. Associant dans sa structure, l'ossature bois, le métal et le béton, pour optimiser son économie dans des circuits d'approvisionnement courts, elle témoigne du savoir-faire d'artisans locaux, et revendique une modernité rurale.



## La Caborde, aire viti-culturelle Orbagna (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Communauté de Communes du Sud Revermont**  
Maîtrise d'oeuvre :  
**Cabinet Reichardt Ferreux**, architectes  
Réception : **2014**  
Superficie : **450 m<sup>2</sup>**  
Coût : **1 132 000 € TTC**

Programme :  
Hall, caveau de dégustation, boutique,  
salle multi-médias, salle d'exposition,  
terrasse panoramique.





**coup de coeur  
du Jury**

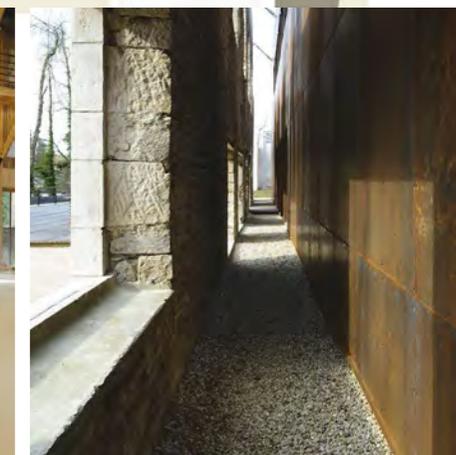
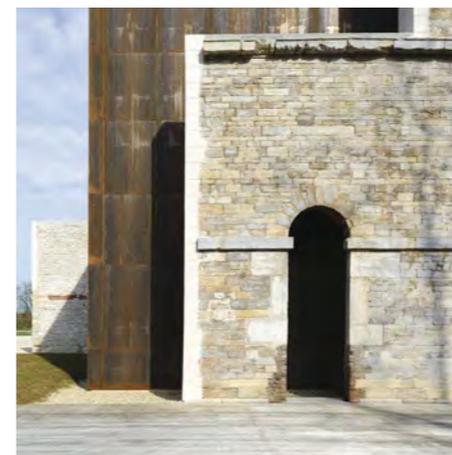
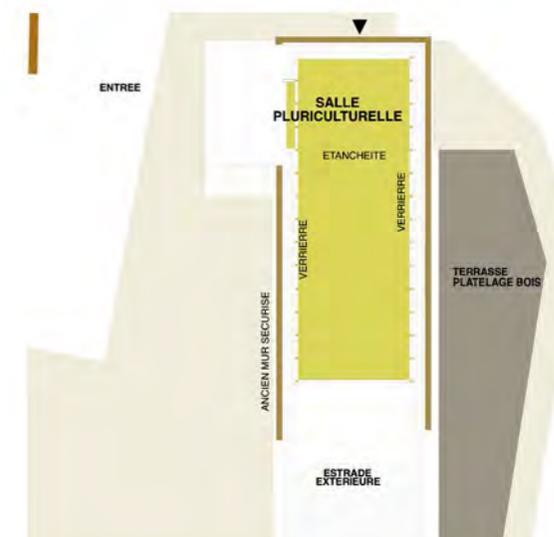
## Salle de spectacle des Forges Fraisans (39)

Maitrise d'ouvrage :  
**Communauté de Communes Jura Nord**  
Maitrise d'oeuvre :  
**Cabinet Reichardt Ferreux, architectes**  
Réception : **2013**  
Superficie : **580 m<sup>2</sup>**  
Coût : **1 439 000 € TTC**



Sculpture épurée, parement brut d'acier oxydé, intérieur dessiné par une gracieuse structure bois, l'architecture de la salle de spectacle s'insère précisément dans les vestiges consolidés du bâtiment de l'ancienne forge. Nouveau volume inscrit dans l'empreinte de l'ancien hall industriel, c'est l'occasion d'une rénovation architecturale en connivence entre modernité efficiente et patrimoine revisité. Côté scène l'intérieur modulable de la salle de spectacle s'ouvre sur une arrière-scène extérieure qui investit le creux résultant de l'ancien hall industriel. Latéralement, côté Doubs, un platelage bois forme une terrasse d'agrément juste limitée par le dessin incurvé de la berge.

Programme :  
Salle pluriculturelle créée dans un ancien bâtiment industriel.



Vocation culturelle, touristique et loisirs

### Espace festif polyvalent BBC « Festi'val » Arc-les-Gray (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Communauté de Communes  
du Val de Gray**  
Maîtrise d'œuvre :  
**François Vidberg**, architecte  
Surface : **2 000 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2013**  
Coût : **4 200 000 € HT**



Le bâtiment dialogue avec les constructions contigües et le végétal. Il s'organise en deux volumes :  
- « le soubassement » d'une hauteur de 4,00 m avec les espaces servants, hall d'accueil et locaux techniques...  
- la grande salle de 750m<sup>2</sup> d'une hauteur de 9,00 m.  
Le projet habillé d'une membrane d'aluminium ajourée, réagit aux variations de la lumière. Les techniques mises en œuvre permettent d'atteindre les objectifs d'un " BBC".  
L'aménagement paysager et la gestion de l'eau par infiltration diminuent l'impact des parkings sur l'environnement.

### Espace sportif des « Isles du Doubs » L'Isle-sur-le-Doubs (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Communauté de communes  
« Les Isles du Doubs »**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Stéphanie Duffing**, architecte  
Surface : **2 264 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2012**  
Coût : **2 212 000 € HT**



Les élus de la Communauté de Communes des Isles du Doubs ont décidé, de conduire la construction d'un nouveau gymnase, L'implantation du bâtiment se fait en prenant en compte des aménagements futurs de la zone. Le parking est fonctionnel et paysager, il libère un espace en partie arrière pour éventuellement créer une aire de jeux extérieure. Cet espace sportif est également utilisé par les associations du secteur. Les parois inférieures sont traitées en murs isolés et en bardage en partie supérieure.

### Centre culturel communautaire des Cordeliers Lons-le-Saunier (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**ECLA, Espace communautaire  
Lons Agglomération**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Du Besset – Lyon**, architectes  
Surface : **Bâtiment 3 587 m<sup>2</sup>**  
**Parvis 3 090 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **Bâtiment 8 481 254 € HT**  
**Parvis 733 519 € HT**



A la compagnie de l'église des Cordeliers, de l'Hôtel de Balay et du mur d'enceinte de la maison d'arrêt manque un 4e joueur qui anime la partie et mette la scène minérale en mouvement. C'est un rôle pour le nouvel équipement culturel qui danse pour exister face à l'Eglise et à la Justice pétrifiées.  
En profondeur de la parcelle, il se creuse et ménage une place, une respiration urbaine bienvenue dans ce quartier très dense.  
Dès l'entrée, l'intérieur se livre entièrement et correspond aux surfaces courbes des façades. L'organisation est d'une grande clarté : les différentes fonctions de la médiathèque se répartissent sur trois niveaux. L'étage en contrebas est réservé aux salles de cinéma.

### Gîte Restaurant « Les Terrasses de Merlue » Plaisia (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**SAS GMG**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier ZOU** architectes  
**Atelier EEM** paysage  
Surface : **244 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2013**  
Coût : **441 530 € HT**



Le bâtiment est situé en bordure de route, dans un virage qui offre un paysage somptueux sur la vallée du Merlue. Les propriétaires souhaitent le transformer en gîte-restaurant.  
La reprise des circulations à l'intérieur du bâtiment amène à ajouter un escalier en façade Sud. Celui-ci sera habillé au plus juste avec un volume en ossature bois qui permettra de créer le signal depuis le parking. La salle de restaurant est dotée de larges ouvertures pour en repousser les murs et profiter pleinement de la qualité du paysage. Les extensions béton, la façade Est et l'escalier bois sont recouverts d'un bardage en mélèze naturel, ce qui redonne une unité à l'ensemble et permet de créer une identité forte, plus en accord avec le site et l'éthique des nouveaux occupants.

### Salle culturelle « La Sittelle » Saint-Laurent-en-Grandvaux (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de  
Saint-Laurent-en-Grandvaux**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier Archi & Design**  
Surface : **Existant 396 m<sup>2</sup>**  
**Extension 144 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **650 000 € HT**



La salle des Fêtes d'origine est un édifice massif datant des années 1950, typique de l'architecture de la reconstruction. Le programme demande une rénovation complète de la salle existante, et la construction en extension de loges, de sanitaires et d'un accueil-vestiaire. La réponse tient dans la construction d'un volume attenant type appentis, en ossature bois bardé de zinc. L'extension et le bâtiment existant sont volontairement placés dans un rapport de force pour garder l'impact emblématique de la salle des fêtes tout en la modernisant. L'emploi de matériaux locaux (bois et zinc) sert d'ancrage du bâtiment à l'échelle locale.

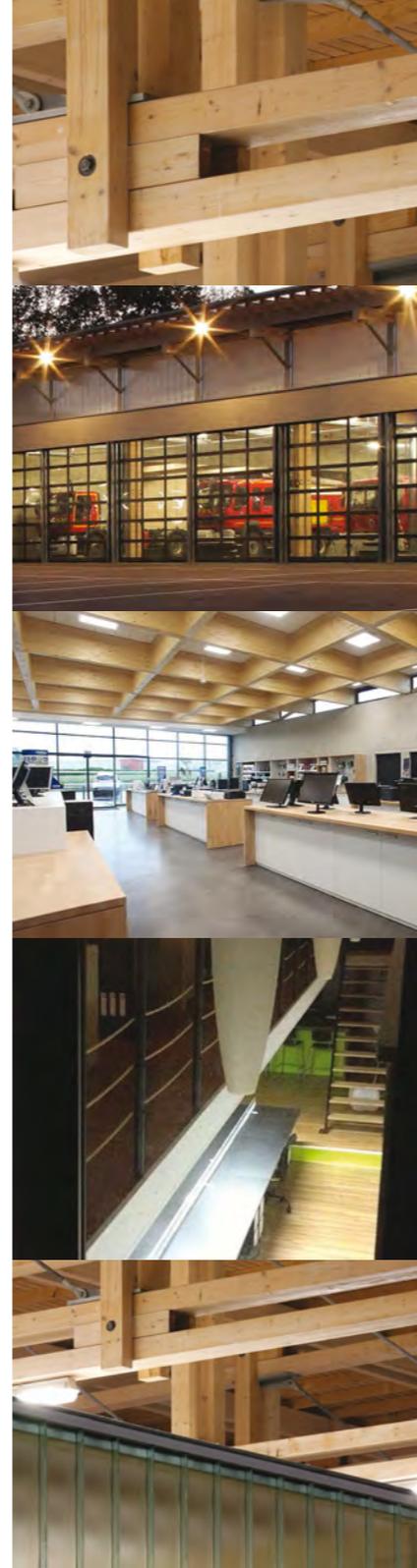
### Salles polyvalentes et d'activités Vadans (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Vadans**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier Fridez**, architecte  
Surface : **483 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2011**  
Coût : **384 815 € HT**



Ces travaux d'aménagement ont été l'occasion d'une rénovation totale de ce bâtiment du 18e siècle. Il a été totalement vidé de son aménagement intérieur. Seuls les quatre murs, dont les ouvertures ont été conservées, et le toit ont été gardés en place. Ce bâtiment abrite diverses salles de réunions ou d'activités. Le RDC abrite la grande salle et ses annexes, les salles de réunions ou de répétition sont au R+1. Le confort des utilisateurs a été recherché dans le domaine thermique, acoustique et hygrométrique. L'ensemble a été réalisé avec le savoir-faire d'entreprises locales.

## Lieu de travail ou de services





## Bâtiment commercial de vente et maintenance de matériel informatique Vesoul (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**SCI Vieux Regains et Gigamédia**

Maîtrise d'oeuvre :  
**Bergeret et Associés**

Réception : **2014**

Superficie : **464 m<sup>2</sup>**

Coût : **654 330 € TTC**

Le bâtiment commercial projeté est destiné à accueillir une société spécialisée dans la vente et la maintenance informatique. L'implantation est réalisée au sein d'un lotissement commercial et artisanal.

Le bâtiment joue avec deux volumétries hiérarchisant les fonctions :

- un volume haut, central, accueillant l'espace de vente ;
- un volume bas, se développant sur trois côtés du volume haut, accueillant la salle de formation, les bureaux, le stockage et l'atelier.

La conception du projet favorise la pénétration de la lumière naturelle par des percements en façade pour le volume bas et en hauteur pour le volume haut ainsi qu'une façade-vitrine au nord-est du bâtiment.

L'espace central de vente présente une volumétrie appréciable et joue avec deux matériaux principaux : le béton brut, et le bois pour les poutres lamellé-collé et le mobilier.

La protection solaire pour le confort d'été est assurée par une résille périphérique de métal déployée sur le volume haut du bâtiment, tandis que les ouvertures du volume bas seront protégées par un encadrement débordant en béton animant la façade.

Programme :

Espace de vente central, salle de formation, espace de stockage et atelier.



Lieu de travail





## Centre de secours principal de Besançon Est Besançon (25)

Situé au fond d'une zone d'activités sans caractère, le Centre de Secours de Besançon Est n'est pas un phare, mais plutôt un écrin dont la qualité se révèle à l'usage. Organisé en trois entités principales, le plan exprime la rigueur du fonctionnement et le principe de la " marche en avant " pour éviter les croisements de flux lors des départs en intervention :

- le hall de remise des véhicules, au centre de la caserne,
- les locaux "de vie" (bureaux, vestiaires, hébergement, gymnase...) à l'extrémité du hall,
- les locaux de maintenance (magasins, ateliers, retour d'intervention...) à l'autre extrémité.

Le bâtiment est calé sur le haut de la parcelle pentue et exigüe dont il constitue un soutènement. Le sous-sol étant une ancienne décharge de matériaux, deux types de structures reposant sur 4 types de fondations ont été nécessaires.

Le hall des engins est une structure poteaux-poutres bois, légèrement déformable. Le bâtiment administration est une structure rigide en béton, reposant sur une substitution générale de 2m d'épaisseur.

Le bâtiment retour d'intervention et la tour sont constitués d'une structure rigide en béton reposant sur le substratum calcaire via des puits béton ou micropieux.

### Parti architectural

Pour atteindre un niveau de performance énergétique THPE, la compacité a été recherchée. Le hall des engins est conçu comme un véritable lieu de vie, au centre de la caserne. C'est un hangar dont la charpente bois de grande portée (28m entraxe poteaux et 38m couvert) caractérise fortement l'ambiance. Les portes sectionnelles laissent pénétrer la lumière en profondeur, favorisant les apports solaires.

La charpente est composée de fermes treillis dont les membrures hautes et basses sont dédoublées. De même que sont dédoublés les butons verticaux et les pannes. Ces dédoublements facilitent les assemblages et donnent l'image de bois de section identique entrecroisés à 90°.

Le bâtiment administration en béton armé est isolé par l'extérieur, générant ainsi une forte inertie thermique, pleinement justifiée pour un bâtiment occupé en permanence. Le volume du gymnase émerge en toiture et prend sa lumière par les bandeaux translucides en hauteur. La partie basse est revêtue de lattes bois à claire-voie à fonction acoustique. Le gymnase bénéficie d'une vue directe sur le hall de remise des véhicules. On sait ainsi en tout lieu ce qui se passe dans la caserne.

Maîtrise d'ouvrage :

**SDIS 25**

Conduite d'opération :

**sedD Besançon**

Maîtrise d'oeuvre :

**Architectures Amiot Lombard**

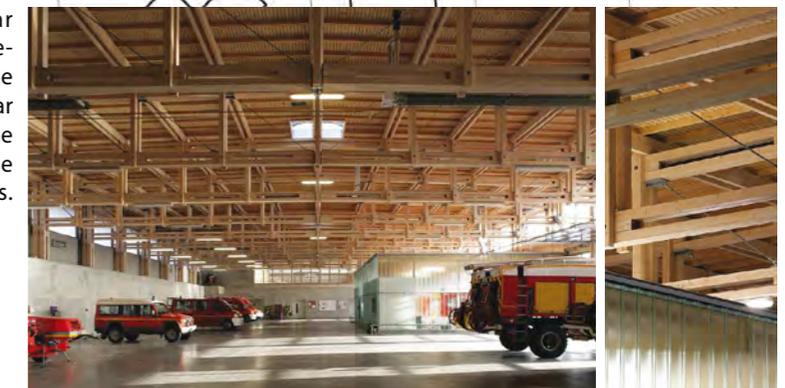
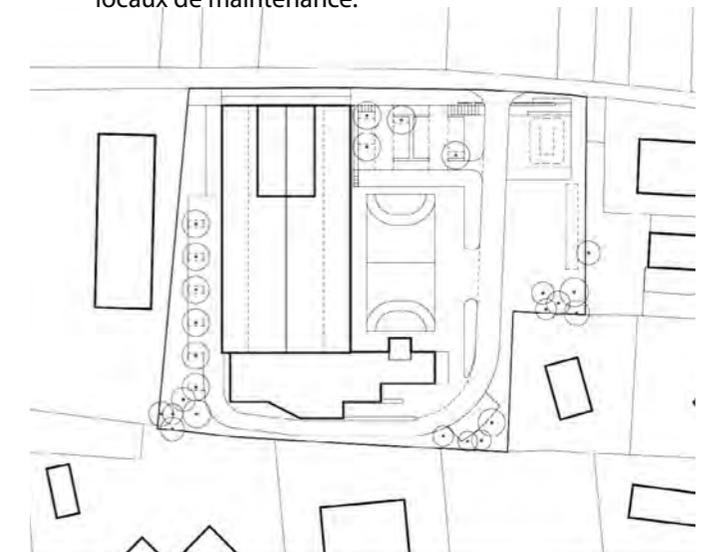
Réception : **2012**

Superficie : **4 160 m<sup>2</sup>**

Coût : **4 500 000 € TTC**

Programme :

Hall de remise des engins, locaux de vie, locaux de maintenance.





## Transformation d'une péniche Freycinet en bureaux Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**M. Fabrice CURTY et M. Jean-Jacques MULLIEZ**

Maîtrise d'oeuvre :

**MC + Architecture**

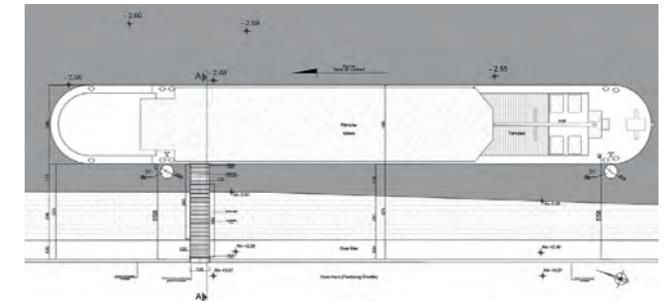
Réception : **2012**

Superficie : **250 m<sup>2</sup>**

Coût : **150 000 € TTC**

Programme :

Aménagement d'un espace de bureaux,  
sur deux niveaux dans une ancienne péniche.



Lieu de travail



Le projet est la transformation d'une péniche de type Freycinet en un espace de bureaux, au pied de la citadelle de Vauban, à Besançon.

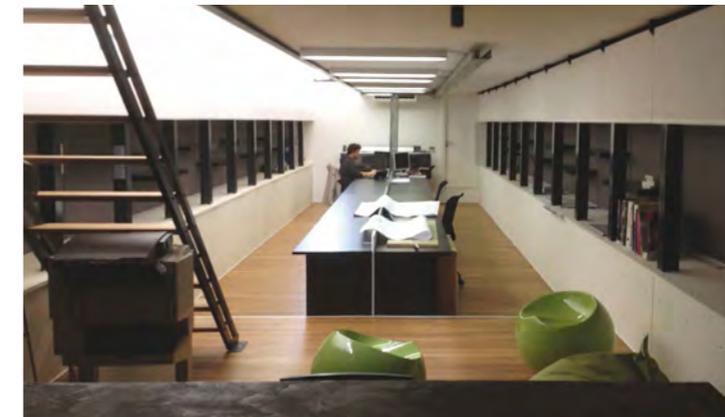
Le but de cette opération était d'aménager un espace de bureaux dans une ancienne péniche de fret, sur un modèle de péniche la plus grande pouvant naviguer sur le Doubs (40 m de long x 5,05 m de large).

C'est un projet d'architecture semi-sédentaire, car elle doit, même après transformation, pouvoir naviguer et se déplacer à tout moment. Ce projet est l'alliance des savoirs entre conception architecturale et techniques navales.

Le concept architectural a été de concevoir une architecture contemporaine et harmonieuse, tout en gardant le volume et l'esprit « Bateau ». Le principe général de la transformation a été de réaliser une surélévation de la péniche en respectant les réglementations en vigueur de la navigation (Tirant d'eau et Tirant d'air). Cette surélévation a permis de concevoir un étage supplémentaire et de bénéficier d'une plus grande surface de plancher. La superficie totale des bureaux représente 250 m<sup>2</sup>.

Vu la forme et la configuration de la péniche existante, l'analyse préalable des besoins des utilisateurs, l'organisation des espaces et la gestion de la lumière naturelle ont demandé une attention toute particulière : Abondance de vitrages à l'étage pour la vue sur le paysage et l'eau, création d'espace de bureaux paysagers avec puits de lumière, espace de convivialité, terrasse extérieure avec vue sur la citadelle, optimisation des communs et des locaux techniques, aménagement d'une salle informatique et archives, création d'une salle de réunion dans l'ancien logement du marinier.

L'identité du projet provient de l'harmonisation architecturale entre lignes, volumes et matériaux. La volonté principale de l'esthétique du bateau a été de marier la forte présence de l'acier avec un autre matériau naturel : le bois. Le but était d'accentuer la silhouette de la péniche par un jeu aléatoire (mais très organisé) de tasseaux bois formant brise-soleil, pour la partie supérieure afin de contraster avec la masse imposante de la coque anthracite.





## Manufacture de lunetterie Morbier (39)

Maîtrise d'ouvrage :

**Thierry SA Lunetterie**

Maîtrise d'oeuvre :

**Atelier d'Architecture Tardy**

Réception : **2011**

Superficie : **358 m<sup>2</sup>**

Coût : **1 126 699 € TTC**

Programme :

Projet d'extension de la Manufacture.



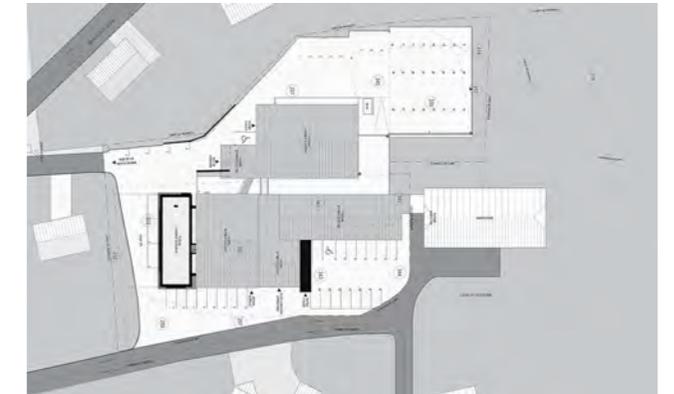
La fabrication de lunette est une des spécialités du haut-jura et la lunetterie Thierry SA, qui a le besoin de s'agrandir, a pris le parti de démarcher une agence d'architecture pour réaliser son projet. Le projet d'extension de la lunetterie Thierry SA à Morbier vise à étendre les ateliers de fabrication sur la façade Sud.

La volumétrie aux lignes franches et maîtrisées donne une identité assumée à cette nouvelle entité. Les fenêtres en bandes révèlent la linéarité des façades. L'édifice est constitué de parois en béton fini et armé, protégé par un bardage pré vieilli en mélèze. Il est isolé par l'extérieur pour augmenter la performance énergétique.

Celui-ci répond à divers objectifs :

- d'une part, la création de 2 plateaux libres permettant une modularité des espaces
- d'autre part, la performance thermique optimisée par l'étanchéité du bâtiment à l'air et sa forte inertie.

Le bâtiment ainsi créé ne nécessite pas d'apport énergétique. Il permet également de réduire significativement la consommation d'énergie du bâtiment d'origine. Le soin apporté au choix des matériaux et à leur mise en œuvre confère à l'édifice une identité forte en adéquation avec l'usage du lieu.



Lieu de travail



## Maison de santé pluridisciplinaire

Pesmes (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Communauté de Communes du Val de Pesmes**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Scop d'architecture Ad'hoc**  
Surface : **500 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **837 161 € HT**



La Maison de santé pluridisciplinaire s'implante parallèlement à une nouvelle voie créée à l'occasion de la construction de ce bâtiment.

Cette implantation permet la création d'une façade «sur rue», traitée en zinc. Sous cette partie abritée, deux volumes en légère saillie accompagnent les entrées.

La seconde partie du bâtiment en toiture terrasse présente une volumétrie "symétrique" avec une façade en retrait bardée en bois.

Le parti architectural permet d'apporter de la lumière naturelle au sein de la circulation générale.

Le bâtiment est BBC.

## Plateau d'analyses médicales

Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**SELAS LPA**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Scop d'Architecture Ad'hoc**  
Surface : **1 513 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2013**  
Coût : **2 179 705 € HT**



L'architecture contemporaine du bâtiment répond aux attentes du cahier des charges, au règlement d'urbanisme et aux objectifs environnementaux de la zone des Hauts du Chazal.

Le laboratoire est un bâtiment basse consommation (- 50 % par rapport à la consommation réglementaire).

L'organisation intérieure a été conçue sur le principe de la « marche en avant » liée au processus des analyses médicales. La façade donnant sur la rue de Dole favorise une architecture sobre tout en offrant des plans différents (avancées, creux...). La façade principale est ponctuée par un cylindre aux tonalités ocres servant de signal extérieur, et de salle d'attente des patients à l'intérieur.

## Maison des familles

Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Association "maison des parents"**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier de la Rue Neuve – F-X Cahn, architecte dplg**  
Surface : **Maison 1 750 m<sup>2</sup>**  
**Terrain 6 983 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2014**  
Coût : **3 600 000 € HT**



La maison des Familles de Franche-Comté accompagne le déménagement du pôle Mère/Enfant de l'Hôpital Saint-Jacques situé au centre de la ville de Besançon sur le site de l'Hôpital Jean Minjoz à Châteaufarine. Elle est construite à l'extérieur de l'hôpital, en haut d'une colline qui domine le site.

L'inspiration s'est trouvée dans la tradition culturelle Franc-Comtoise et notamment dans l'usage du bois. Sans perdre les objectifs liés à notre époque, le projet est dessiné en prenant comme référence les paysages francs-comtois du premier et deuxième plateau.

## Réaménagement de la mairie, de la place et d'un logement

Château-des-Prés (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Château-des-Prés**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Christophe Marcel, architecte**  
Surface : **Mairie 85 m<sup>2</sup>**  
**Logement 32 m<sup>2</sup> – Place 1 685 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2011**  
Coût : **316 150 € HT**

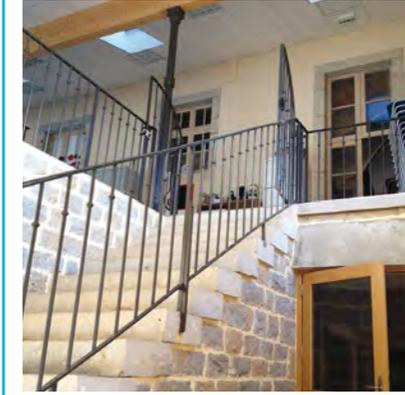


Le projet porte sur l'aménagement de la place du village, en béton désactivé gris clair agrémenté d'une diagonale en pavés gris foncé, ainsi que sur la création de la nouvelle Mairie (actuellement au R+1) au rez-de-chaussée du bâtiment communal, à la place de la salle d'école désaffectée. L'ancien local Mairie devient un logement T1. Les arbres de la place sont conservés, un espace vert est créé en bout de la diagonale pavée au pied de l'angle du mur de la salle des fêtes. L'ensemble réhabilite le centre du village par des opérations contemporaines s'intégrant parfaitement avec l'existant.

## Aménagement de la mairie-école

Saint-Lothain (39)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Saint-Lothain**  
Maîtrise d'œuvre :  
**Atelier Fridez, architecte**  
Surface : **251 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2011**  
Coût : **239 421 € HT**



Cette opération consistait à rénover la toiture du bâtiment de la mairie/école et à restructurer le RdC réservé à l'école.

L'opération a permis la création d'une salle d'activités mixtes à l'emplacement du préau Sud, qu'il a fallu agrandir en réutilisant les poteaux en fonte d'origine. La toiture, en accord avec l'Architecte des Monuments Historiques, a été modifiée d'une ancienne charpente à la Mansart en toiture à deux pans. Le bois de charpente (fermes, pannes et chevrons) en chêne a été fourni par la commune et mis en œuvre avec le concours d'une entreprise locale.

## Extension et réhabilitation bâtiment industriel et commercial

Arbois (39)

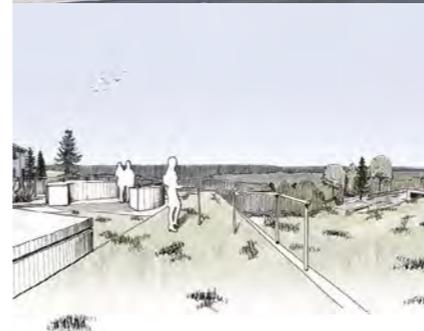
Maîtrise d'ouvrage :  
**SCI MT David Henard**  
Maîtrise d'œuvre :  
**MC+architecture Mulliez Curty+associés, architectes**  
Surface : **Existante 445 m<sup>2</sup>**  
**Projetée 603 m<sup>2</sup>**  
Réception : **2013**  
Coût : **317 000 € HT**



Le projet consiste en la réhabilitation thermique et l'extension d'un bâtiment industriel et commercial existant. Le principe de cette opération était de redonner au bâtiment une identité en rapport avec la fonction et l'activité de la société (vente au détail de peinture et de vernis).

Le bâtiment a été entièrement re-carrossé par un bardage double peau métallique de teinte gris clair. La devanture de l'entrée et des vitrines en façade ont reçu un traitement spécifique par un jeu de pixellisation de plaques micro-perforées aux couleurs du logo de la société.

# Aménagement urbain ou rural





Place de l'Hôtel de Ville avant et après



Place de Bauffremont avant et après

## Aménagement des espaces publics du centre ancien Marnay (70)

Restauration des rues, mais surtout valorisation de l'identité de chaque voie et de chaque espace dans un schéma d'ensemble homogène.

Des principes généraux :

- matériaux homogènes avec une progression de la périphérie au centre,
- traitement des liaisons murs/sol par une des bordures de pierre,
- bordure de pierre soulignant ou prolongeant des éléments particuliers, murs et murets restaurés ou créés pour valoriser le relief.

L'Hôtel de ville : le porche est mis en valeur par un perron plat et dallé de pierre calcaire.

L'Eglise : les grilles qui banalisaient l'ensemble ont été retirées ou modifiées suivant le cas pour une meilleure participation du bâtiment à l'espace public. Un espace planté apporte un relais vert dans la rue. La Place de l'Eglise reçoit un traitement différencié qui souligne la variété des fonctions. Des dallages en pierre calcaire marquent des usages précis : un « tapis » au pied de l'escalier menant à l'Hôtel de Ville, un parvis.

Pour requalifier la place, restructurer et gérer le stationnement, et améliorer les circulations piétonnes, l'espace de la Place de l'Hôtel de Ville est homogénéisé ; le passage de la voie n'est pas matérialisé par un changement de matériaux, il est suggéré par des éléments ponctuels.

Des marquages transversaux relient entre eux des points importants pour les liaisons piétonnes :

- les trajets sont prolongés par des revêtements de sol traversants qui forment les seuils d'entrée haut et bas sur la place,
- un dallage de pierre en face de l'Office du Tourisme organise également le stationnement,
- des bancs de pierre allongés et massifs sont disposés le long de ce cheminement et renforcent le relief,
- des bordures continues transversales renforcent ce parti tout en soulignant la pente par de légers ressauts,
- une fontaine, située en partie basse marque, vers le traje Gauthier, l'entrée sur la place. Sa forme souligne le relief.

Hormis ces lignes, le revêtement de la place est homogène.

Le stationnement est organisé et structuré pour un impact minimal ; l'espace est dégagé devant les commerces.

Maîtrise d'ouvrage :

**Commune de Marnay**

Maîtrise d'oeuvre :

**Anne-claude Choley-Fellmann**, architecte

**Yolande Guyoton-Hessou**, paysagiste

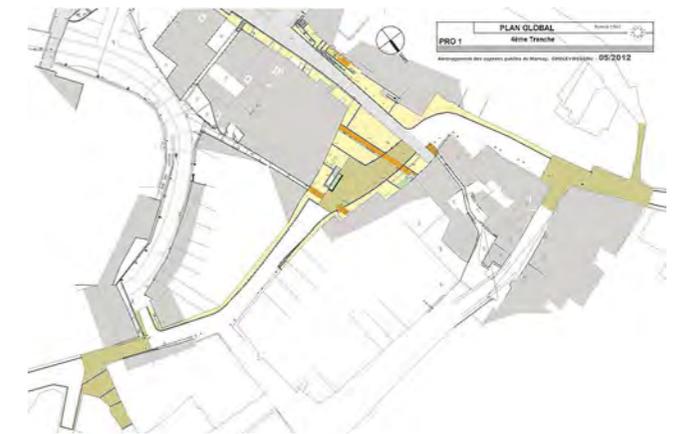
Réception : **2009**

Superficie : **9 100 m<sup>2</sup>**

Coût : **1 418 500 € TTC**

Programme :

Espace public dans le cadre d'un schéma urbain de caractère.





## Aménagement d'une placette belvédère Saint-Rémy (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Saint-Rémy**  
 Maîtrise d'ouvrage déléguée :  
**Bergeret et Associés**  
 Réception : **2012**  
 Superficie : **850 m<sup>2</sup>**  
 Coût : **85 780 € TTC**



Programme :  
 Espace public dans le cadre d'un schéma  
 urbain de caractère.

Le site retenu offre une vue imprenable sur la vallée de la Superbe, et présente également un potentiel lié à son implantation dans la commune de Saint-Rémy, en centre bourg, le long de la départementale qui la traverse, créant un « évènement » urbain, une halte repos, destinée aux visiteurs comme aux habitants.

Le projet consiste en la création d'un espace de vie et de convivialité au cœur du village de Saint-Rémy, espace de contemplation de la vallée de la Superbe avec installation d'une table d'orientation. La placette génère du lien social et une dynamique d'aménagement urbain qualitative en devenir.

Un jardin aquatique est créé à l'endroit même où se situait dans les années 60, l'ancienne fontaine-abreuvoir du village.

Les matériaux s'inspirent des teintes et textures brutes du centre bourg : belvédère en pierre ton ocre, pavés pierre ton gris clair, dalles du bassin aquatique en béton brut, gravier calcaire.



Aménagement urbain où rural





## Aménagement des espaces publics du quartier des Ecoles Saint-Sauveur (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Saint Sauveur**  
Maîtrise d'oeuvre :  
**Paysage d'ici et d'ailleurs**  
Réception : **2012**  
Superficie : **15 000 m<sup>2</sup>**  
Coût : **706 000 € TTC**

Programme :  
Valorisation des espaces publics du quartier des Ecoles.



Situés à proximité des écoles, les espaces publics permettent aux parents d'attendre leurs enfants dans un cadre agréable, et pour les piétons, le lieu est également devenu un cheminement de transit inter-quartier.

Enfin la zone aménagée connaît sa petite notoriété aux alentours (Luxeuil et bourgs environnants), elle est devenue un lieu de promenade et de repos ; on vient se poser sur les tables pour jouer aux échecs, les parents emmènent les enfants aux jeux, on fait un crochet depuis le marché, on vient aux réunions à pied pour profiter...

### **Les critères de conception et de gestion durable de l'ouvrage**

Diminution des surfaces imperméabilisées par rapport à l'état initial, rejet dans le milieu, mise en place de séparateur à hydrocarbure en zone de stationnement, zones de revêtements perméables (" evergreen ", stabilisé renforcé, cheminements secondaires en dalles " pas d'âne " béton dans le gazon)

Maîtrise du coût des travaux, bon rapport de fonctionnement ; effectivement le ratio de l'opération se situe entre 50 et 55 € ht/m<sup>2</sup>

Approvisionnement des végétaux en pépinières locales (pep. de Marnay, pep. Soupe).

Plantation d'arbres fruitiers en libre accès ainsi qu'un panel d'arbustes fruitiers (groseilliers, cassis, noisettes, néfliers...) plantés en "remplissage". Végétaux plantés par grandes masses pour en faciliter l'entretien, idem pour les zones engazonnées (par exemple : 0 cm de vue sur les bordures afin de s'éviter de passer la débroussailleuse le long des bordures...) " Touche de fleurissement " par l'utilisation, raisonnée, de vivaces à quelques endroits stratégiques.

### **Les solutions innovantes adoptées pour réaliser cet aménagement**

Matériaux de structure approvisionnés localement. Mise en lumière des façades par éclairage dynamique LED. Bac de réception des jeux : pas de mise en œuvre de revêtement coulé, le choix s'est porté sur une structure amortissante revêtue d'un gazon synthétique.

### **Bilan, synthèse de l'aménagement**

Avec pour ambition de départ de valoriser un simple espace de transit nous avons créé un véritable espace public, que l'utilisateur s'approprie au fur et à mesure des saisons qui s'écoulent.





## Pôle d'échanges multimodal de la gare Viotte et ses alentours Besançon (25)

Point de départ d'une restructuration complète du site de la gare Viotte et de ses alentours, l'aménagement du pôle d'échanges multimodal et la réorganisation du parc des Glacis constitue une première réponse aux enjeux majeurs du développement urbain de Besançon, tout en s'attachant aux qualités paysagères et urbaines du secteur (vues lointaines, éléments paysagers et urbains historiques, ...) : un enjeu de mobilité à l'échelle du territoire bisontin, de son agglomération et au-delà.

Il s'agit d'organiser un pôle d'échanges multimodal intégrant le tramway et toutes les mobilités, de créer une gare traversante, ouverte au nord, pour une accessibilité renforcée et intégralement offerte aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), de dégager des vues et des paysages notamment depuis la partie nord de la gare avec la réalisation d'un nouvel espace public paysager en belvédère sur la ville, ou encore depuis les Glacis vers le centre ville.

Point d'articulation entre la ville historique et le secteur Viotte, le parc des Glacis, issu des fortifications Vauban, est réaménagé pour offrir un accès piéton confortable et un nouvel espace de commémoration avec le déplacement du monument aux morts précédemment situé sur le nouveau pôle d'échanges multimodal, et l'installation d'une sculpture d'Ousmane Sow. Ainsi réaménagé, cet espace public offre, l'agrément d'un parc et un panorama sans égal sur le centre historique et la Citadelle.

Le projet urbain consiste à aménager un quartier doté d'une mixité de fonctions en améliorant les circulations douces vers le parc des Glacis et la Boucle, élargissant et confortant ainsi le centre ville. Tertiaire, logements, équipements et services, trouveront leur place autour de la gare Viotte au sein d'un quartier voué à des mutations futures.

Complexe par la multiplicité des interventions et des acteurs engagés, cette opération transforme la ville. La réalisation de cette restructuration profonde de la gare et de ses abords, son positionnement dans la ville et son accessibilité aujourd'hui renforcée permettent désormais de travailler à la requalification des espaces ferroviaires sous-utilisés, tout en s'attachant à conserver la mémoire des lieux (réhabilitation potentielle de la halle Sernam), pour continuer de répondre à l'enjeu de développement et d'élargissement du centre ville en y aménageant un nouveau morceau de ville.

Maîtrise d'ouvrage :

**Commune de Besançon**

Maîtrise d'oeuvre :

**AREP**

Réception : **2014**

Superficie : **opération globale au nord et au sud de la Gare Viotte**

Coût : **15 000 000 € TTC**

Programme :

Restructuration complète du site de la gare Viotte et de ses alentours, aménagement du pôle d'échanges multimodal et réorganisation des Glacis.



Aménagement urbain ou rural



## Aménagements liés à la création des infrastructures du tramway Besançon (25)

La réalisation des aménagements du tramway du Grand Besançon comprend la mise en place d'une ligne de 14,5 km, reliant les Hauts-du-Chazal, à l'Ouest, en passant par le secteur sauvegardé de la boucle du Doubs (centre-ville classé) et la gare Viotte, jusqu'à Chalezeule, au Nord Est. Le projet prévoit la création de 31 stations, 4 parcs-relais et 1 centre de maintenance.

Deux principaux ouvrages d'art sont créés. Le pont Battant : un ouvrage métallique vient remplacer l'ancien pont, et l'encorbellement au-dessus du Doubs, quai Veil Picard. Il est prévu le remplacement du kiosque de Chamars et des mobiliers spécifiques du quai Veil Picard.

Le tramway est support d'une stratégie végétale : la plateforme végétale et son cortège arboré, irrigue la ville jusqu'en son cœur. Ce corridor écologique urbain permet une gestion alternative et durable, avec un entretien limité et la suppression de l'arrosage automatique.

Le projet s'articule autour d'échelles hiérarchisées : le grand paysage, la séquence (un axe, un quartier) et le lieu (un carrefour, une place, un square). L'analyse des paysages et tissus traversés par la ligne définit trois secteurs dont les caractéristiques en termes de paysage et de développement économique, commercial et urbain sont différents.

L'Ouest et l'Est de Besançon sont similaires dans les enjeux de développement, les paysages et les ambiances. Ce sont des paysages périurbains, en devenir : nouveau quartier des Hauts-du-Chazal, renouvellement urbain du quartier Planoise, urbanisation des terrains militaires de la Grette à l'Ouest. A l'Est, le projet d'Eco-quartier aux Vaîtes et le projet de zone commerciale aux Marnières dynamisent l'aménagement du territoire.

La traversée du centre-ville et des quais poursuit la politique d'embellissement de la ville par la requalification de l'espace Chamars, l'aménagement du 8 Mai 1945, le quartier Battant, le Pont Battant, la place de la révolution et l'avenue Cusenier.

Au-delà de la restructuration du réseau de déplacements, l'infrastructure du tramway cherche à rassembler, à structurer l'espace, à renouer des séquences dissociées ou divisées dans le temps. Le tracé s'adapte à l'environnement, entre en cohérence avec les usages et les éléments du paysage : alignements, perspectives ou continuités visuelles, mais aussi ambiances diurnes ou nocturnes, faites de matières, de rythmes, de luminosité...

Maîtrise d'ouvrage :

**Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

Mandataire : **Egis Rail**

Maîtrise d'oeuvre :

**Reichen et Robert et Associés**

**Atelier Villes et Paysages**

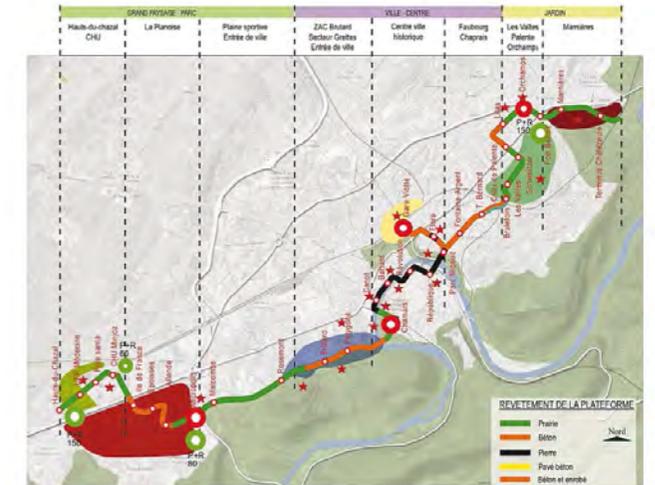
Réception : **2014**

Superficie : **12 000 m<sup>2</sup>**

Coût : **246 000 000 € TTC**

Programme :

Ligne de 14,5 km d'est en ouest, 31 stations, 4 parcs – relais et centre de maintenance.



Aménagement urbain ou rural



Ce projet de réhabilitation de cet ancien réservoir d'eau en parking trouve directement son sens dans l'accompagnement du programme de rénovation complète de l'îlot 6 Madeleine. En effet, la gestion du stationnement de ce dernier se fait via le parking Griffon, par la création d'une cinquantaine de places VL privées répondant aux besoins de l'opération mixte regroupant de l'habitat, du commerces et des bureaux. Initié et maîtrisé par la Ville de Besançon, il a été conduit par la sedD sous la forme d'une concession d'aménagement. En marge du secteur historique PSMV du quartier Battant et adjacent au fort Griffon, classé au patrimoine mondial UNESCO, cet ancien réservoir d'eau construit en 1850 et abandonné depuis plusieurs décennies a permis, en évitant ce dernier, la création d'un parking en ouvrage par le maintien des parois existantes du réservoir. Ce parking privatif constitué de 49 places VL ainsi qu'une dizaine de places 2 roues / locaux rangement est construit sur deux niveaux. Les émergences techniques, édicules et rampe sont traités avec un habillage en acier auto-patiné pour une meilleure intégration avec l'environnement patrimonial. En surface sur la dalle de ce parking, l'aménagement réalisé par la Ville de Besançon a permis de redonner une lisibilité architecturale de l'entrée du Fort par la création d'une esplanade dans un esprit épuré et respectueux du patrimoine. Celle-ci devient un belvédère surplombant les toits de Besançon et offrant une vue sur la Citadelle.

## Parking et esplanade Griffon Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Besançon**  
 Maîtrise d'ouvrage déléguée :  
**sedD Besançon**  
 Maîtrise d'oeuvre :  
**SNC Archi + Tech / CETEC sa**  
 Réception : **2014**  
 Superficie : **1 000 m<sup>2</sup>**  
 Coût : **1 050 000 € TTC**

Programme :  
 Parking privé de 49 places VL et Vélos,  
 construit sur deux niveaux.

Situation du projet :



Aménagement urbain ou rural



## Réhabilitation des espaces publics rue de la Madeleine Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :

**Commune de Besançon**

Maîtrise d'ouvrage déléguée :

**sedD Besançon**

Maîtrise d'œuvre Conception :

**2 F + Florent Lievre**

Maîtrise d'œuvre Réalisation :

**JDBE**

Réception : **2014**

Superficie : **4 000 m<sup>2</sup>**

Coût : **380 000 € TTC**

Programme :

Aménagement d'une enfilade de quatre cours à travers le quartier de la rue de La Madeleine.



Futur espace public permettant de rejoindre le parking du Fort Griffon, cette enfilade de 4 cours est une liaison et un passage à travers la ville. Un gradient partant de la première cour minérale se « végétalise » progressivement au fur et à mesure pour finir sur un espace ouvert, lumineux et très végétal.

La liaison est marquée tout au long du cheminement par un tapis minéral qui se déroule depuis le porche d'entrée jusqu'en fond de la dernière cour.

**En cour 1**, le tapis minéral traverse une grande surface pavée reprenant les revêtements d'époque. Ce revêtement met ainsi en valeur les façades remarquables de cette cour.

**La cour 2** amorce une transition. Pour rester fidèle au caractère de cette cour, un caniveau périphérique permettant la collecte des eaux de pluie a été reconstitué afin de définir la cour. Un grand arbre solitaire fastigié ponctue cette cour. C'est l'élément majeur de cet espace ; à terme, il sera un signal dans la ville.

**En cour 3, le square**

Espace de dilatation, cette cour généreusement plantée offre une ambiance de square où cette végétation dense permet « d'intimiser » les parties privatives. Les zones de roulement sont travaillées pour répondre aux contraintes tout en restant dans les mêmes matériaux : gravier (perméabilité)/béton désactivé constitué du même gravier concassé gris/bleu. Cette simplicité de traitement aidera les habitants à investir et à s'appropriier les lieux.

**En cour 4, l'aire de jeux**

Un passage est ouvert dans le bâtiment 04 (servitude de passage public entre la cour 3 et la cour 4), afin de relier le fort Griffon. Nous arrivons sur la cour 4. Cet espace est un endroit propice au jeu, par son emplacement, son enclavement et ses dimensions.



### Aménagement du Faubourg de France, 2e tranche

Belfort (90)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Belfort**  
 Maîtrise d'ouvrage déléguée :  
**SOEB**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**BEJ bureau d'études**  
 Surface : **8 810 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2013**  
 Coût : **2 432 370 € HT**



Cet aménagement du faubourg de France, complète la 1e tranche de travaux et permet de créer un axe fort entre la gare et la place Corbis.

Les travaux ont été réalisés en matériaux nobles pour valoriser le cadre urbain. Les rues Michelet et des Capucins ont été complètement refaites avec des prestations classiques (enrobés, bordures granit) mais en intégrant des questions liées à la vitesse, en réduisant les parties circulées et en donnant des trottoirs plus larges tout en intégrant les déplacements doux et l'accessibilité.

### Aménagement du centre bourg

Saint-Rémy (70)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Saint-Rémy**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**JDBE Besançon- Services du Conseil départemental 70** pour intervention sur les routes départementales 50 et 55  
 Surface : **8 100 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2014**  
 Coût : **1 065 980 € HT**



L'aménagement du centre-bourg s'est traduit par la requalification durable de l'espace public en redonnant une identité forte à un espace jusque là banalisé, en gérant les eaux pluviales par infiltration et rétention, via des bassins de stockage avec rejet régulé au milieu naturel, l'ensemble ponctué d'arbres qui structurent l'espace et de plantations denses au sol abritant une nouvelle biodiversité.

Plusieurs belvédères, exploitant au mieux les importants dénivelés du site, offrent de beaux panoramas en terrasses sur le paysage alentour.

### Restructuration du centre village

Devecey (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Devecey**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**Le Bureau du Paysage / Cabinet Ferrini et Rognon**, architectes  
 Surface : **24 000 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2014**  
 Coût : **1 425 992 € HT**



Il s'agissait dans ce projet de :

- renouer les liens entre l'ancien village et le Centre-ville commercial, afin de retrouver à la fois une unité urbaine et un recentrage des activités, permettre de retisser des liens sociaux entre les habitants des divers quartiers du village au sein de ce nouveau centre,
- regrouper les activités associatives, sportives, culturelles, proches des zones habitées.

### Axe structurant de la Cray au parc de la Confluence

Voujeaucourt (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Voujeaucourt**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**Le Bureau du Paysage**  
 Surface : **13 500 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2013**  
 Coût : **1 400 000 € HT**



Ce projet constitue une véritable entrée de ville apportant sécurité et fluidité du trafic sur le RD126. Il crée un lien entre le quartier des églises et le quartier de la mairie.

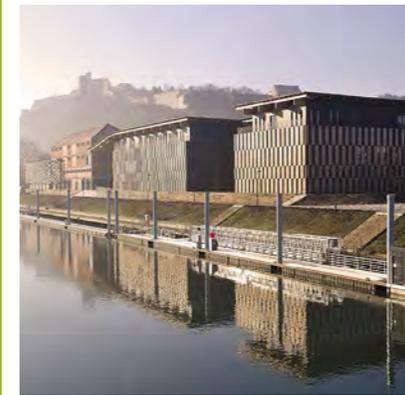
Deux grands principes ont été adoptés : la réalisation d'une contre-allée avec stationnements et larges trottoirs, assurant l'accès aux commerces et aux propriétés riveraines du giratoire de la Mairie à la Grande Rue.

Le principe du giratoire qui permet un retournement plus aisé.

### Aménagement des espaces extérieurs de la Cité des Arts

Besançon (25)

Maîtrise d'ouvrage :  
**Commune de Besançon**  
 Maîtrise d'œuvre :  
**Kengo Kuma & Associés, Sarah Markert**, mandataire  
 Surface : **Bâti 5 000 m<sup>2</sup>**  
**Extérieur 15 000 m<sup>2</sup>**  
 Réception : **2013**  
 Coût : **2 600 000 € HT**



Implanté au pied de la Citadelle, patrimoine mondial de l'Unesco depuis juillet 2008 et en bordure du centre historique, ce projet des espaces publics attenants à la Cité des Arts consiste donc à faire la synthèse entre un site majeur, un programme important et des enjeux patrimoniaux, fonctionnels et environnementaux forts pour requalifier cette ancienne friche industrielle portuaire et offrir des espaces de qualité ouverts sur le Doubs, et accessibles à tous depuis la Ville. L'aménagement résultant valorise la présence de l'eau et du Doubs en créant successivement trois milieux en cascade (le bassin miroir, la noue et l'escalier d'eau), et installe des ambiances comme autant de jardins interfaces entre les promenades publiques et les espaces de proximité du bâtiment.



## Membres du jury du palmarès régional

**Danielle BRULEBOIS**, présidente du CAUE du Jura

**François-Xavier CAHN**, président du Conseil régional de l'Ordre des Architectes de Franche-Comté

**Paul CHEVIET**, président du CAUE de la Haute-Saône

**Olivier DRAUSSIN**, architecte conseiller du CAUE du Jura

**Elsa DUPONT**, architecte Maison de l'Architecture

**Gérard GALLIOT**, président du CAUE du Doubs

**Jean-Luc HESTERS**, architecte-conseil de l'Etat (DRAC de Franche-Comté)

**Nicolas JACON**, animateur métier régional à la Fédération du Bâtiment de Franche-Comté

**Robert JEANJEAN**, vice-président du CAUE de la Haute-Saône

**Elisabeth PASTWA**, chef du service inventaire et patrimoine (Conseil Régional)

**Jean-François POUSSE**, journaliste

**Béatrice RENAHY**, conseillère architecture à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

**Emilie SCIARDET**, architecte des Bâtiments de France du Doubs

**Michel SPITZ**, architecte-conseil de la MIQCP

**Louis UCCIANI**, maître de conférence à l'Université de Franche-Comté Faculté des Lettres et Sciences humaines

## La qualité du cadre de vie

### Au cœur des missions du CAUE

Créé par la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, le CAUE est un partenaire privilégié pour accompagner les politiques de développement durable et relever le défi de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale qui s'impose dans les choix de construction, de planification et d'aménagement.

### Les valeurs du CAUE

Une mission de service public pour conseiller et informer. Une association à but non lucratif impliquée et désintéressée. Une approche pluridisciplinaire œuvrant dans la complémentarité. Une démarche qualitative et globale visant à la cohérence des projets et des territoires.

### Des conseils ouverts à tous

Le CAUE contribue à donner à tous les acteurs de l'aménagement, des décideurs aux usagers, les moyens d'assurer leur rôle avec pertinence et efficacité. Elus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales, professionnels du cadre bâti, associations, enseignants, étudiants, peuvent ainsi bénéficier des actions menées par le CAUE.

### Des ressources partagées

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, de formation et de conseil, le CAUE crée les outils nécessaires à l'observation et à la diffusion des données issues des territoires, et favorise le travail collaboratif au service des projets. Il ouvre à tous l'accès aux ressources documentaires disponibles d'un territoire, d'un domaine et du réseau des CAUE.



#### Crédits photographiques :

Luc Boegly, Thomas Bouquet, Eric Chatelain, Paule Gheza, Paul Kozlowski, Cécile Labonne, Jean-Charles Sexe, Nicolas Waltefaugle, et les agences et bureaux d'études des projets.

Textes des projets rédigés par les maîtres d'oeuvres.

Cet ouvrage a été réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura, avec le soutien actif et financier de la DRAC Franche-Comté.

La DRAC, les CAUE de Franche-Comté et le service territorial de l'architecture et du patrimoine du Territoire-de-Belfort remercient tous les maîtres d'ouvrage publics et privés, les concepteurs des projets présentés dans cet ouvrage, les photographes, qui ont accepté de participer à l'édition 2015 du Palmarès.

#### Les partenaires

Le Conseil Régional de Franche-Comté, le Conseil Régional de l'Ordre des architectes, l'ADEME, la Fédération Française du Bâtiment, la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté, la Fondation du Patrimoine (délégation régionale), l'Association pour le Développement des Industries du Bois (ADIB), la DREAL et l'Université de Franche-Comté.

© CAUE du Jura 2015

Reproduction, même partielle, interdite  
sans l'autorisation de l'auteur et éditeur.

ISSN : 2265-1454

Charte graphique et infographie : CAUE du Jura

Impression : Imprimerie Simon Graphic, Ornans

Dépôt légal : septembre 2015

CAUE du Jura

151 rue Regard

39000 Lons-le-Saunier

03 84 24 30 36

caue39@caue39.fr

www.caue39.fr



21 rue Louis Pergaud  
25000 Besançon  
caue25@wanadoo.fr  
caue25.archi.fr



151 rue Regard  
39000 Lons-le-Saunier  
caue39@caue39.fr  
caue39.fr



2 rue des Ilottes  
70000 Vesoul  
caue70@wanadoo.fr  
caue70.archi.fr

**STAP du Territoire de Belfort et de l'arrondissement de Montbéliard**  
Place de la Révolution française  
90000 Belfort  
sdap90@culture.gouv.fr



ORDRE DES ARCHITECTES

Ministère de la Culture et de la Communication  
République Française

Culture Communication  
Ministère de la Culture et de la Communication  
Paris 1970